

Manuel du produit

BeeStation



Table des matières

Chapitre 1 : Avant de commencer	2
1.1 Contenu du paquet	2
1.2 Vue d'ensemble du BeeStation	3
1.3 Voyants LED	4
1.4 Spécifications matérielles	4
1.5 Consignes de sécurité	5
Chapitre 2 : Configuration initiale du système	7
2.1 Démarrage de votre BeeStation	7
Chapitre 3 : Accès à votre BeeStation	10
3.1 Accès depuis un navigateur Web	10
3.2 Accès à partir de périphériques mobiles	10
3.3 Accès depuis le bureau	12
Chapitre 4 : Ajouter et organiser les fichiers	14
4.1 Charger et organiser les fichiers	14
4.2 Synchronisation avec les services cloud	14
4.3 Sauvegarder des fichiers depuis des lecteurs USB	16
4.4 Synchroniser ou sauvegarder des fichiers de votre ordinateur vers le BeeStation	19
Chapitre 5 : Sauvegarder et parcourir les photos	23
5.1 Charger des photos	23
5.2 Sauvegarder des photos depuis vos appareils mobiles	23
5.3 Sauvegarder des photos depuis votre ordinateur	26
5.4 Créer et partager des albums	28
5.5 Projection de photos sur un téléviseur	29
Chapitre 6 : Paramètres système	30
6.1 Inviter des utilisateurs	30
6.2 Sauvegarde de votre BeeStation	32
6.3 Mise à jour du logiciel	34
6.4 Configuration de l'accès local	34
Chapitre 7 : Déconnecter BeeStation	37
7.1 Désassocier via le portail Web de BeeStation	37
7.2 Désassocier via les paramètres système de BeeStation	38
Chapitre 8 : Dépannage	41

Chapitre 1 : Avant de commencer

Nous vous remercions d'avoir acheté ce produit Synology ! Avant d'installer votre nouveau BeeStation, veuillez vérifier le contenu de l'emballage pour vous assurer que vous avez reçu les éléments ci-dessous. Lisez également attentivement les instructions de sécurité pour éviter de vous blesser ou d'endommager votre BeeStation.

Remarques :

- Toutes les images ci-dessous sont fournies à titre d'illustration uniquement et peuvent différer du produit réel.

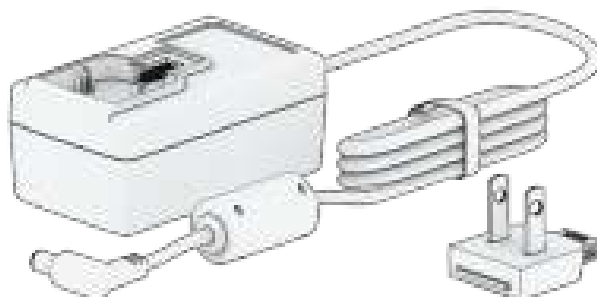
1.1 Contenu du paquet

Contactez votre revendeur si l'un des contenus ci-dessous manque dans votre colis :

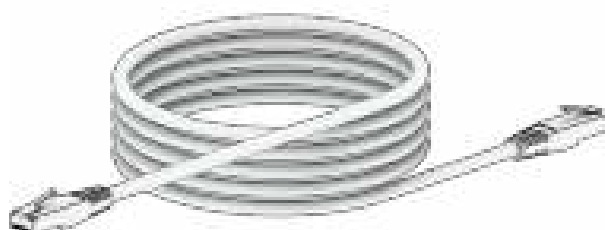
Unité principale x 1



Adaptateur secteur CA x 1



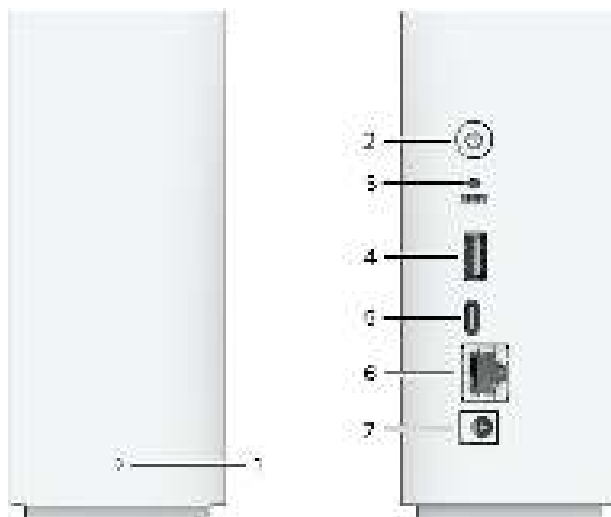
1 câble LAN RJ-45



Guide de démarrage rapide x 1



1.2 Vue d'ensemble du BeeStation



N°	Nom	Description
1	Voyant d'état	Affiche l'état de BeeStation. Voir Voyants LED pour plus de détails.
2	Bouton d'alimentation	1. Appuyez pour allumer votre BeeStation. 2. Pour éteindre votre BeeStation, maintenez le bouton d'alimentation enfoncé jusqu'à ce que vous entendiez un bip et que le voyant d'alimentation commence à clignoter.
3	Bouton RESET	1. Appuyez de manière prolongée jusqu'à ce que vous entendiez un bip pour réinitialiser les paramètres système à leurs valeurs par défaut. 2. Appuyez de manière prolongée jusqu'à ce que vous entendiez un bip, puis appuyez à nouveau de manière prolongée jusqu'à ce que vous entendiez trois bips pour réinstaller BeeStation.
4	Port USB-A 3.2 Gen 1	Connectez ici des disques externes ou d'autres disques USB au BeeStation.
5	Port USB-C 3.2 Gen 1	Connectez ici des disques externes ou d'autres disques USB au BeeStation.
6	1 port RJ-45 GbE	Connectez le câble réseau ici.
7	Port d'alimentation	Branchez le cordon d'alimentation ici.

1.3 Voyants LED

Voyant LED	Couleur	État	Description
Témoin d'état	Blanc	Statique	Disque prêt
		Clignotant	Démarrage/Arrêt
		Respiration	Hibernation du HDD
	Orange	Statique	BeeStation désinstallé/réinitialisation
		Clignotant	Erreur de disque
		Respiration	Installation de BeeStation /Mise à jour de BeeStation
	Désactivé	Désactivé	Hors tension

1.4 Spécifications matérielles

Élément	BeeStation
CPU	Realtek RTD1619B
Capacité ¹	4 To
RAM	DDR4 1 Go
Port externe	1 port USB-A 3.2 Gen 1 1 port USB-C 3.2 Gen 1
Port LAN	1 x 1GbE (RJ-45)
Taille (H x l x P) (mm)	148 x 63 x 196
Poids (g)	820
Certification d'agence	• FCC • CE • UKCA • BSMI • RCM • EAC • KC • VCCI
Configuration système requise	• Windows 10 (Build 17063 ou ultérieure) et Windows 11 • macOS 12.3 ou version ultérieure • iOS 15 ou version ultérieure • Android 8 ou version ultérieure

Configuration requise pour l'environnement d'exploitation	• Température : 0 °C à 35 °C (32 F à 95 F) • Humidité relative : 8 % à 80 % HR
Configuration requise pour l'environnement de stockage	• Température : de -20 C à 60 C (de -5 F à 140 F) • Humidité relative : 5 % à 95 % HR

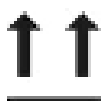
Remarques :

1. Nos capacités de stockage sont conformes aux normes de l'industrie, où 1 Go équivaut à 1 milliard d'octets et 1 To à 1 billion d'octets. La capacité réellement utilisable est d'environ 3,45 To.
2. Les spécifications du modèle sont sujettes à modification sans préavis. Reportez-vous à Site Web de Synology pour obtenir les dernières informations.

1.5 Consignes de sécurité



- Éloignez-vous de la lumière directe du soleil et des produits chimiques. Assurez un environnement stable sans changements brusques de température ou d'humidité.



- Placez toujours l'unité avec le côté droit dirigé vers le haut.



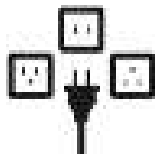
- Tenez l'unité à l'écart des liquides.



- Avant le nettoyage, débranchez le ou les cordons d'alimentation et utilisez un chiffon humide pour essuyer la surface. N'utilisez pas de nettoyeurs chimiques en aérosol.



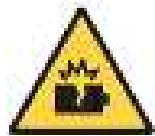
- Pour éviter que l'unité ne tombe, ne la placez pas sur des chariots ou des surfaces instables.



- Lors de l'installation de ce produit, utilisez uniquement des câbles, des cordons d'alimentation, des blocs d'alimentation et des adaptateurs d'alimentation fournis par Synology et conformes aux réglementations locales et aux exigences de sécurité. Assurez-vous que le ou les cordons d'alimentation sont branchés à la source d'alimentation appropriée et que la tension CA fournie est correcte et stable. Le non-respect de cette consigne peut entraîner des dysfonctionnements ou des incendies.
- N'utilisez pas d'accessoires fournis par Synology sur des produits d'une autre marque que Synology.



- Avertissement, risque d'électrocution. Pour couper tout courant électrique du périphérique, assurez-vous que tous les cordons d'alimentation sont débranchés de la source d'alimentation.



- Il existe un risque d'explosion si la batterie est remplacée par un type de batterie incorrect. Éliminez les batteries usagées de manière appropriée.



- Le ou les cordons d'alimentation doivent être branchés sur une prise de terre.



- Tenez les parties de votre corps à l'écart d'un ventilateur en mouvement.



- Ce produit doit être installé par du personnel qualifié dans un endroit à accès restreint (par ex., des salles d'équipement dédiées, des armoires de service, etc.).

Chapitre 2 : Configuration initiale du système

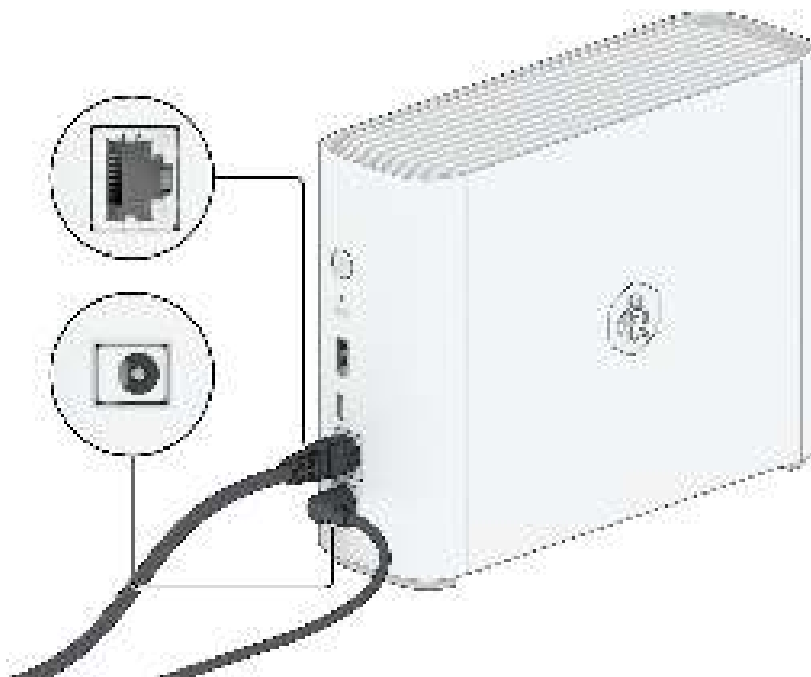
2.1 Démarrage de votre BeeStation

1. Scannez le code QR indiqué dans le Guide de démarrage rapide ou saisissez l'URL (portail.bee.synology.com/setup) dans un navigateur Web. Suivez les instructions pour terminer la configuration initiale.

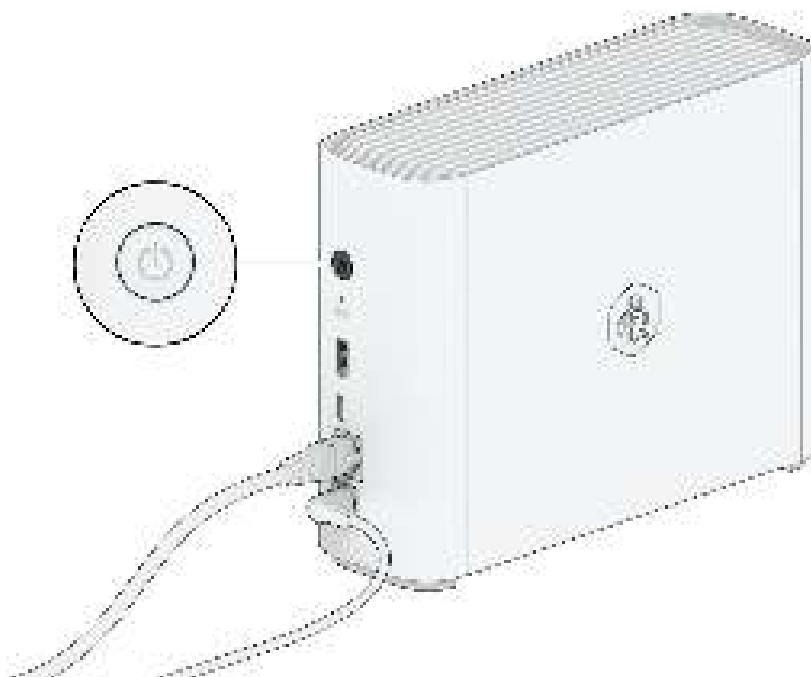
Start Using BeeStation



2. Utilisez un câble Ethernet pour connecter le BeeStation à votre commutateur, routeur ou concentrateur.
3. Fixez l'adaptateur de prise fourni à l'adaptateur d'alimentation secteur. Veuillez noter que l'adaptateur fourni avec votre BeeStation peut varier en fonction de votre région.
4. Connectez l'une des extrémités de l'adaptateur secteur au port d'alimentation de votre BeeStation et l'autre extrémité au secteur.



5. Appuyez sur le bouton d'alimentation pour allumer le BeeStation.



6. Patientez jusqu'à ce que le voyant avant passe à l'orange fixe.

7. Saisissez le numéro de série. Ignorez cette étape si vous avez démarré la configuration en scannant le code QR du Guide de démarrage rapide.

8. Appuyez sur le bouton d'alimentation pendant 4 secondes et relâchez-le lorsque vous entendez un bip. ¹

9. Nommez votre BeeStation. Votre BeeStation est maintenant prêt à fonctionner.

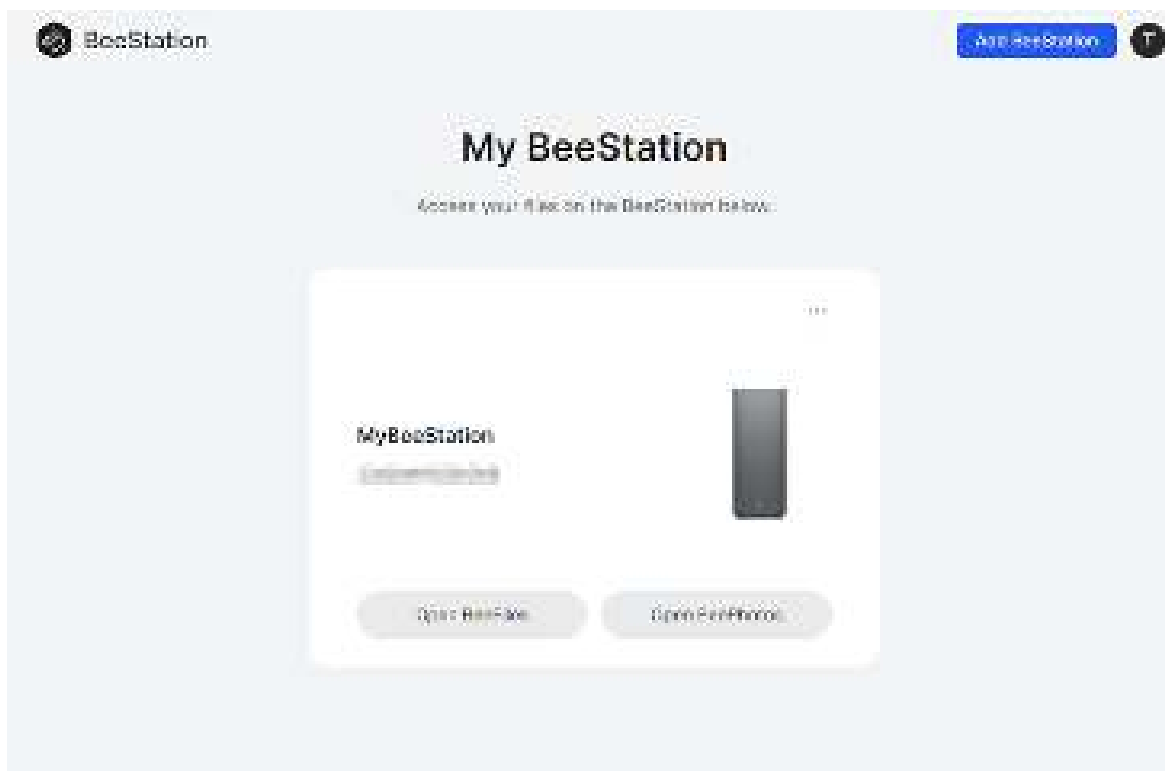
Remarques :

1. BeeStation peut effectuer une mise à jour automatiquement à ce moment. Assurez-vous de disposer d'une alimentation et d'une connexion réseau stables pendant la mise à jour. Le BeeStation peut redémarrer automatiquement, ce qui est un comportement normal.

Chapitre 3 : Accès à votre BeeStation

3.1 Accès depuis un navigateur Web

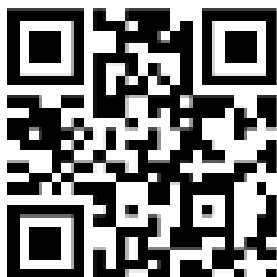
1. Accédez à portail.bee.synology.com.
2. Connectez-vous avec votre compte Synology.
3. Passez le curseur de la souris sur votre BeeStation et sélectionnez l'une des options suivantes :
 - Pour stocker et accéder aux fichiers sur BeeStation, cliquez sur **Ouvrir BeeFiles**.
 - Pour sauvegarder et afficher des photos sur BeeStation, cliquez sur **Ouvrir BeePhotos**.



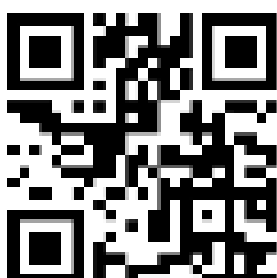
3.2 Accès à partir de périphériques mobiles

1. Scannez le code QR pour télécharger les applications mobiles BeeStation :

a. BeeFiles



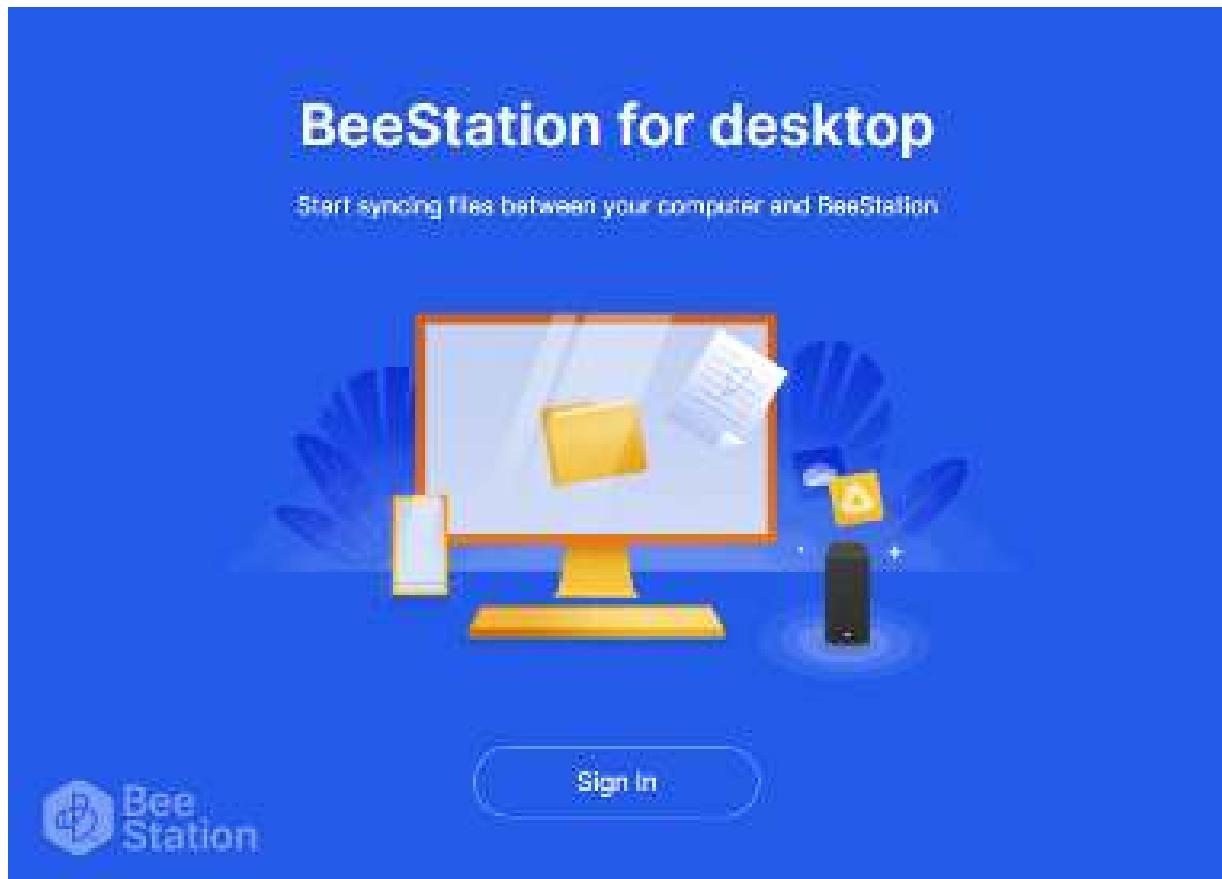
b. BeePhotos



2. Ouvrez l'application et connectez-vous avec votre compte Synology.
3. Sélectionnez votre BeeStation.

3.3 Accès depuis le bureau

1. Téléchargez et installez BeeStation pour le bureau à partir du [Centre de téléchargements](#).
2. Ouvrez BeeStation pour le bureau et connectez-vous avec votre compte Synology.



3. Suivez les instructions et cliquez sur **OK**.

Access and open BeeStation directly from your computer

Browse, open, edit, and save any files on BeeStation directly from your computer. Only files that are opened or have been made available offline will consume space on your computer.



This folder will be accessible from the following location:

C:\Users\user\BeeStation

Change

Skip

OK

4. Le dossier contenant tous les fichiers de **Mes fichiers** s'ouvre dans l'Explorateur de fichiers ou le Finder.

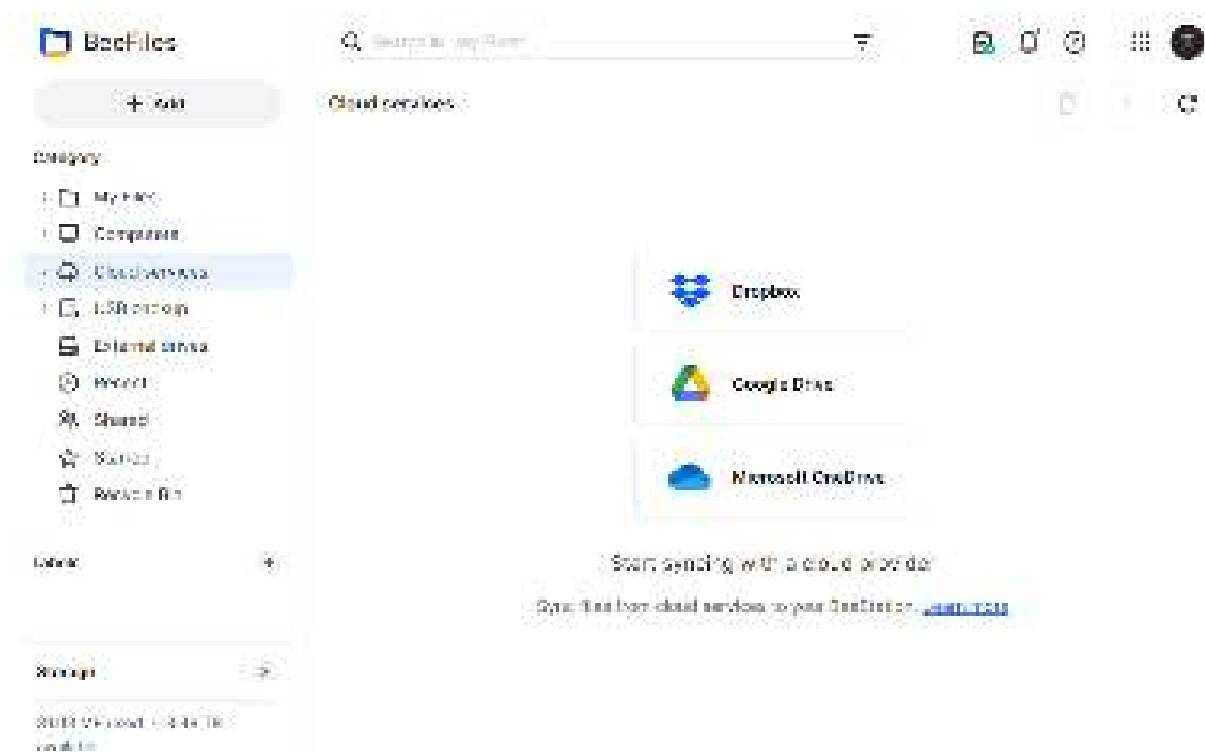
Chapitre 4 : Ajouter et organiser les fichiers

4.1 Charger et organiser les fichiers

1. Ouvrez BeeFiles.
2. Accédez à **Mes fichiers**, cliquez sur **Ajouter** pour créer un nouveau dossier ou charger des fichiers/dossiers. Vous pouvez également charger des fichiers/dossiers en les faisant glisser et en les déposant.
3. Pour gérer un dossier/fichier, cliquez dessus avec le bouton droit de la souris et sélectionnez une action.

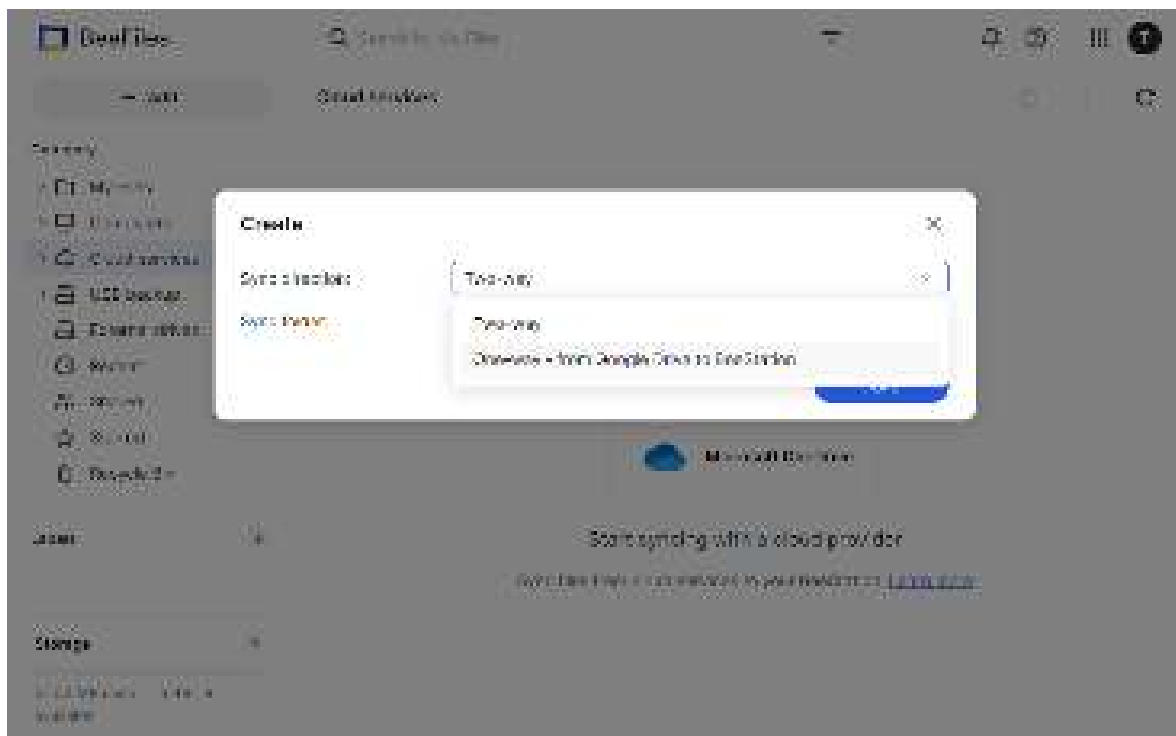
4.2 Synchronisation avec les services cloud

1. Ouvrez BeeFiles.
2. Accédez à **Services cloud**, sélectionnez le service cloud avec lequel vous souhaitez vous synchroniser.

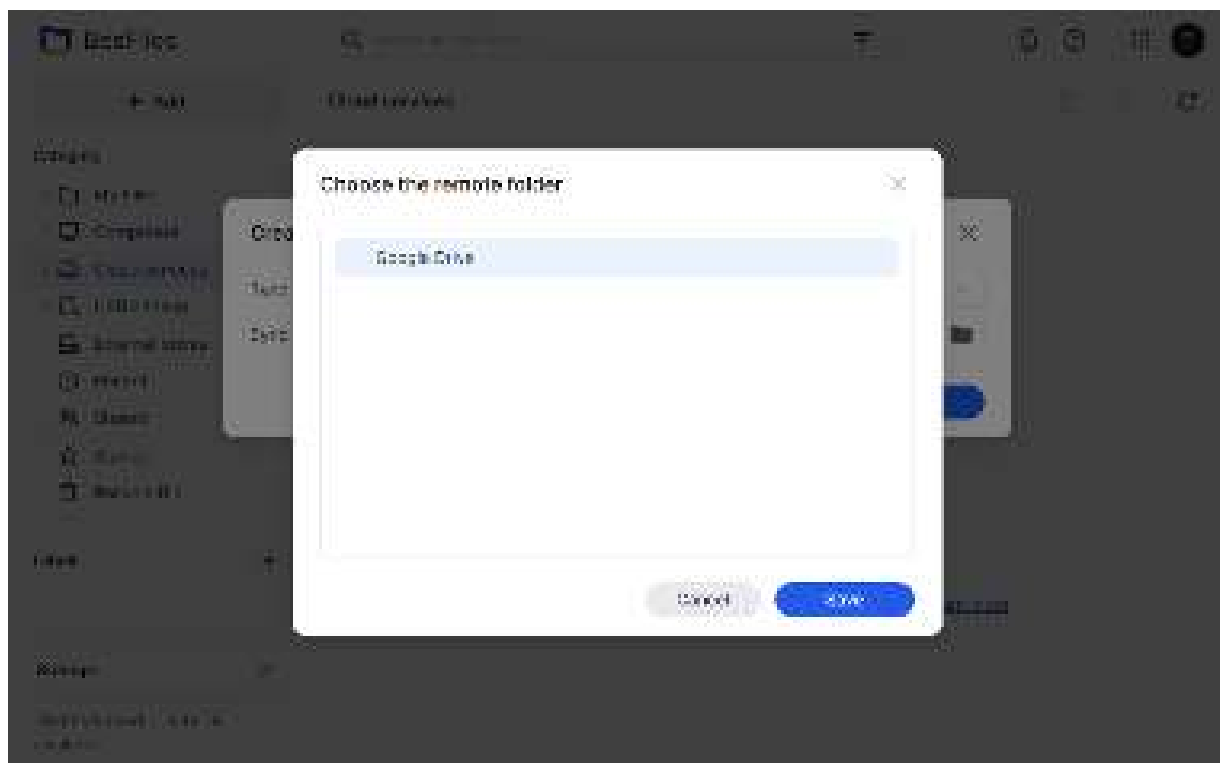


3. Connectez-vous à votre compte de service cloud.
4. Sélectionnez la direction de synchronisation :
 - **Bidirectionnelle**: Assure la synchronisation des modifications des deux côtés.

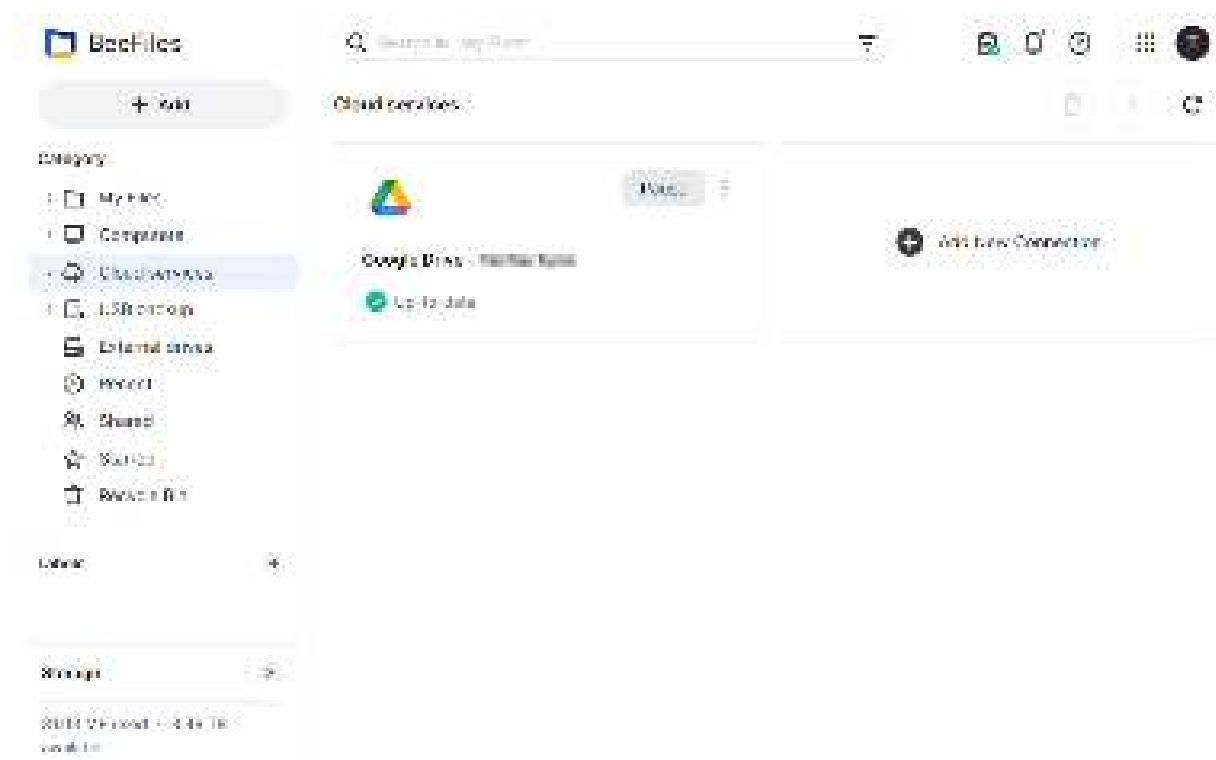
- **Unidirectionnel - de Dropbox/ Google Drive/ Microsoft OneDrive vers BeeStation:**
conserve une copie des fichiers du service cloud.



5. Sélectionnez le dossier que vous souhaitez synchroniser. Par défaut, tous les dossiers sont sélectionnés.

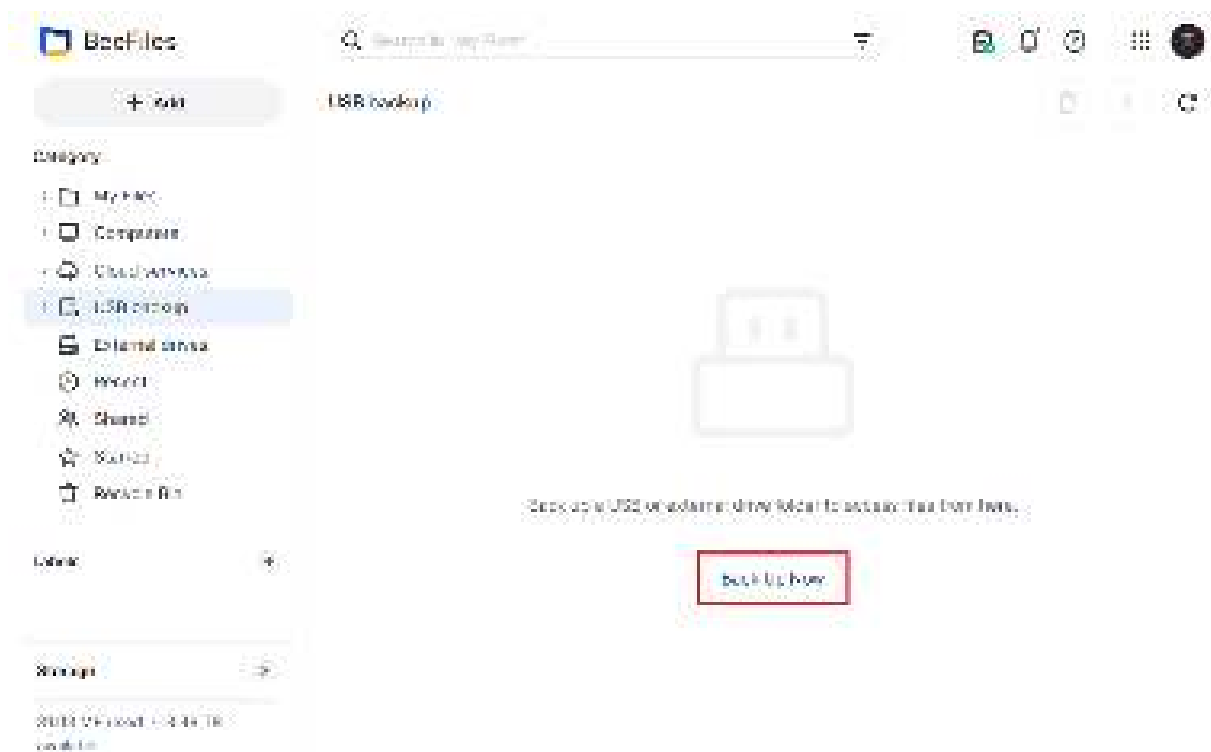


6. Cliquez sur **Effectué** et le dossier de synchronisation sera créé.

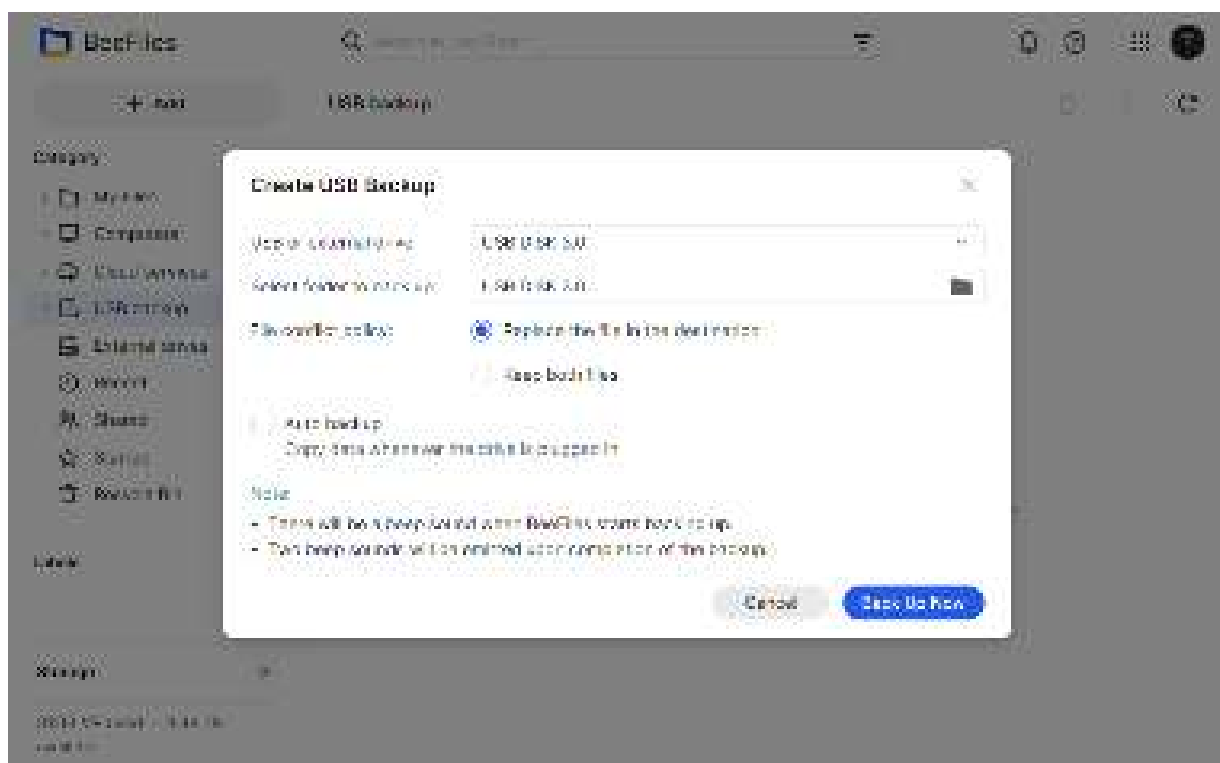


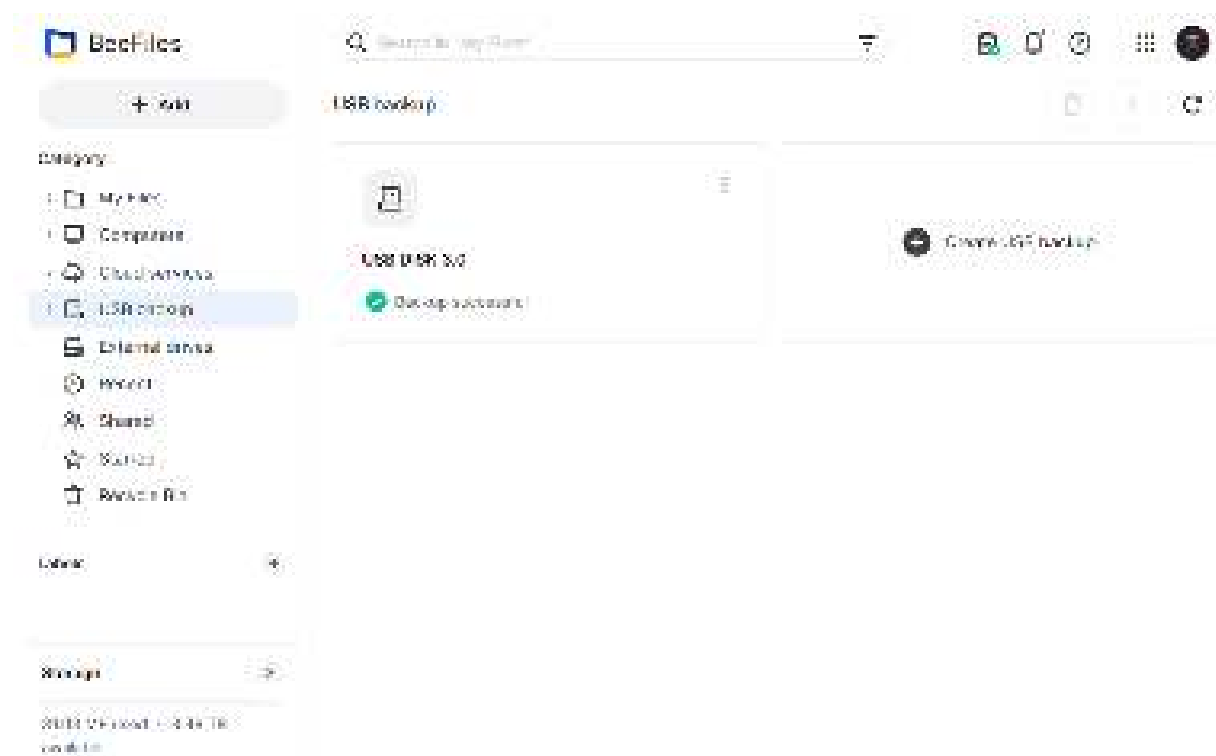
4.3 Sauvegarder des fichiers depuis des lecteurs USB

1. Insérez un lecteur USB dans la fente USB de votre BeeStation.
2. Accédez à **Sauvegarde USB** et cliquez sur **Sauvegarder maintenant**.



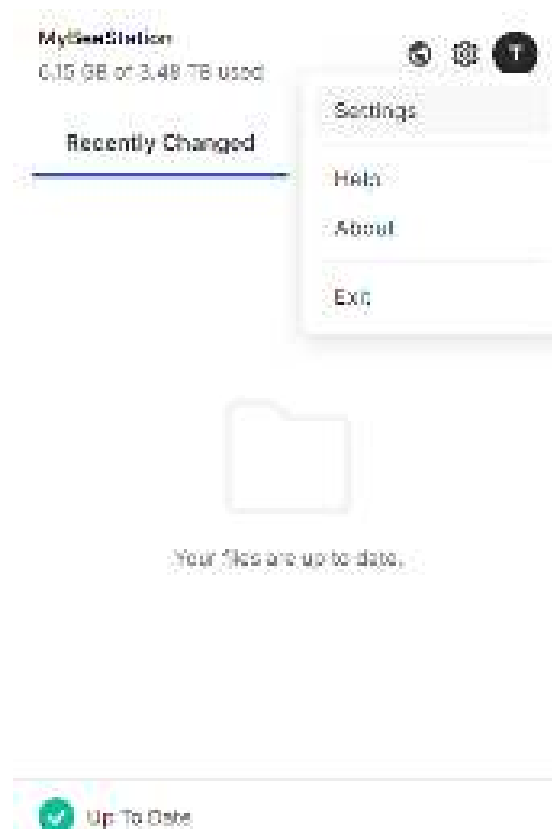
3. Sélectionnez le lecteur USB et le dossier que vous souhaitez sauvegarder. Par défaut, tous les dossiers sont sélectionnés.





4.4 Synchroniser ou sauvegarder des fichiers de votre ordinateur vers le BeeStation

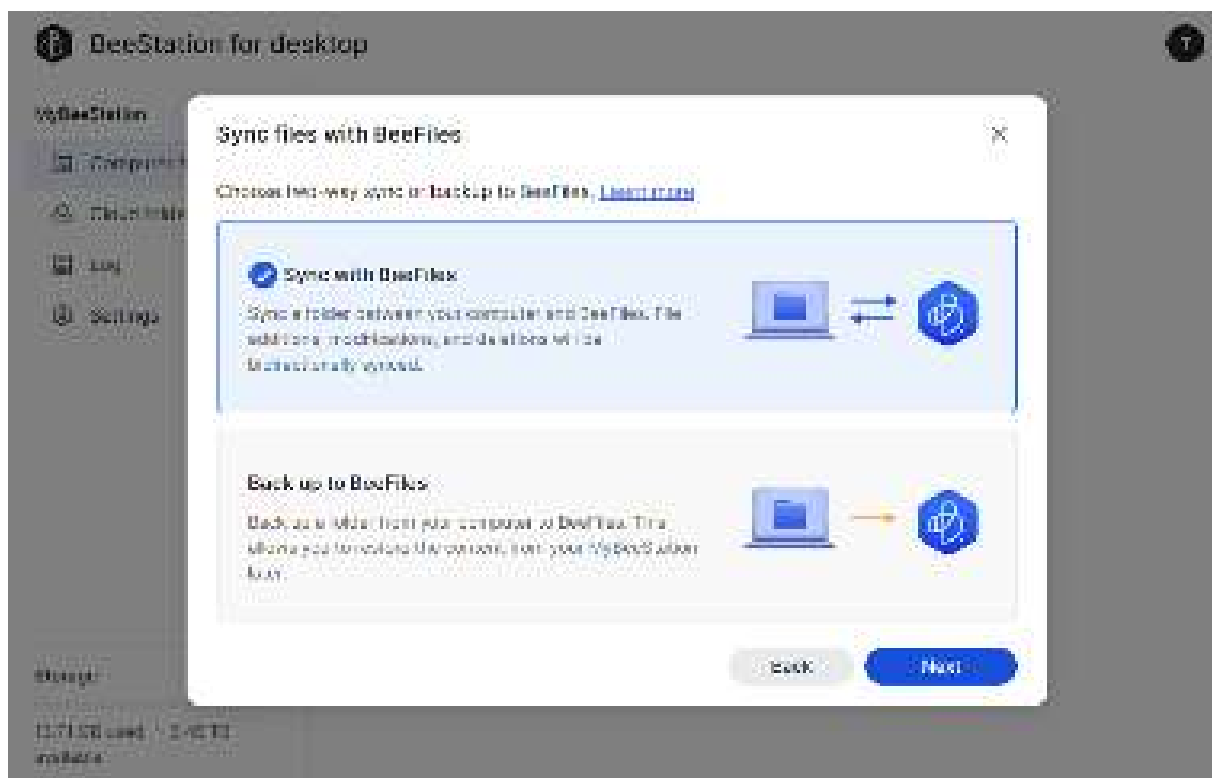
1. Ouvrez BeeStation pour le bureau, cliquez sur l'icône **Paramètres**. Cliquez ensuite sur **Paramètres** pour ouvrir la fenêtre principale.



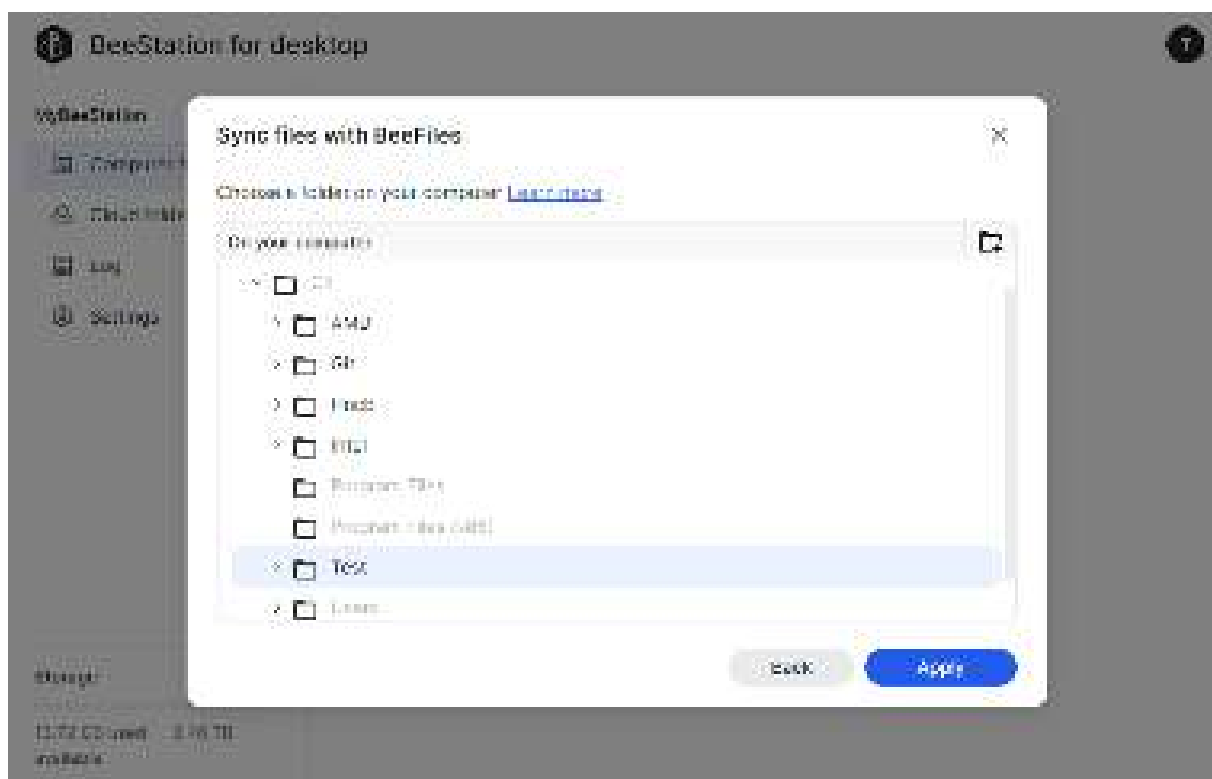
2. Dans l'onglet **Poste de travail**, cliquez sur **Sélectionner le dossier**.



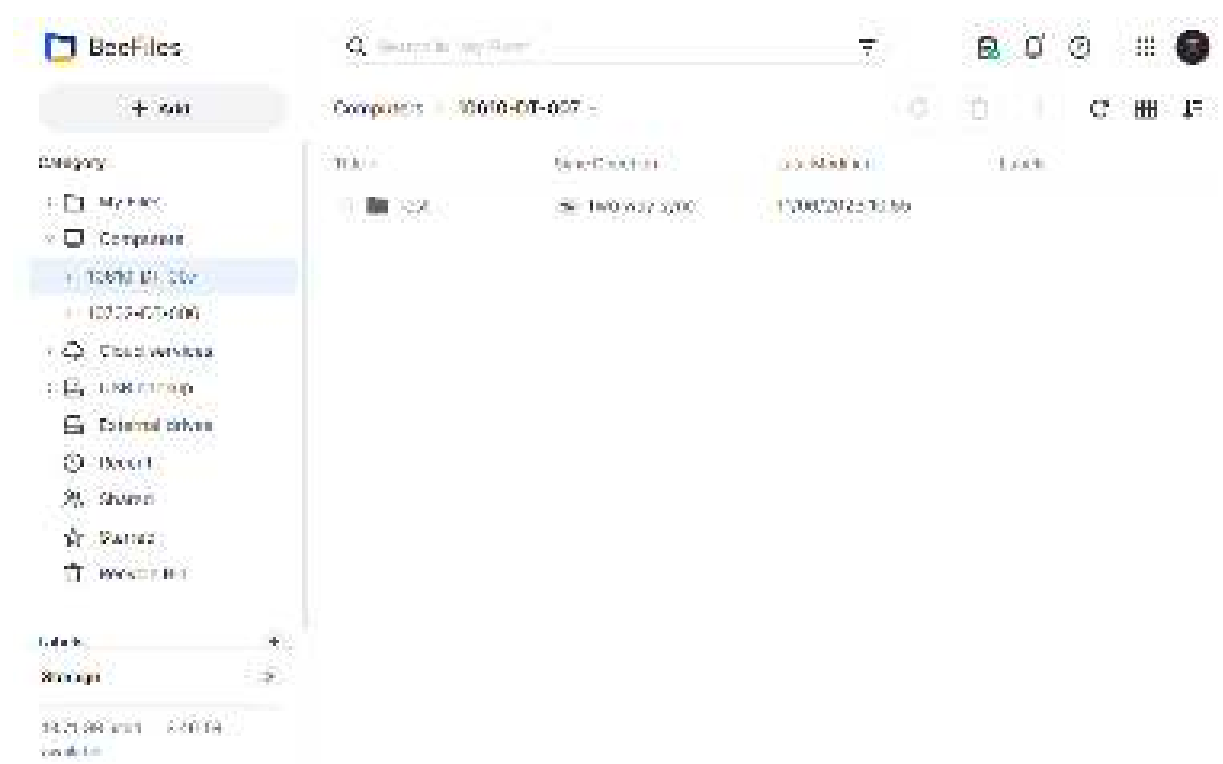
3. Sélectionnez **BeeFiles**.
4. Sélectionnez la synchronisation bidirectionnelle ou la sauvegarde vers BeeFiles.



5. Sélectionnez le dossier sur votre ordinateur que vous souhaitez synchroniser ou sauvegarder.



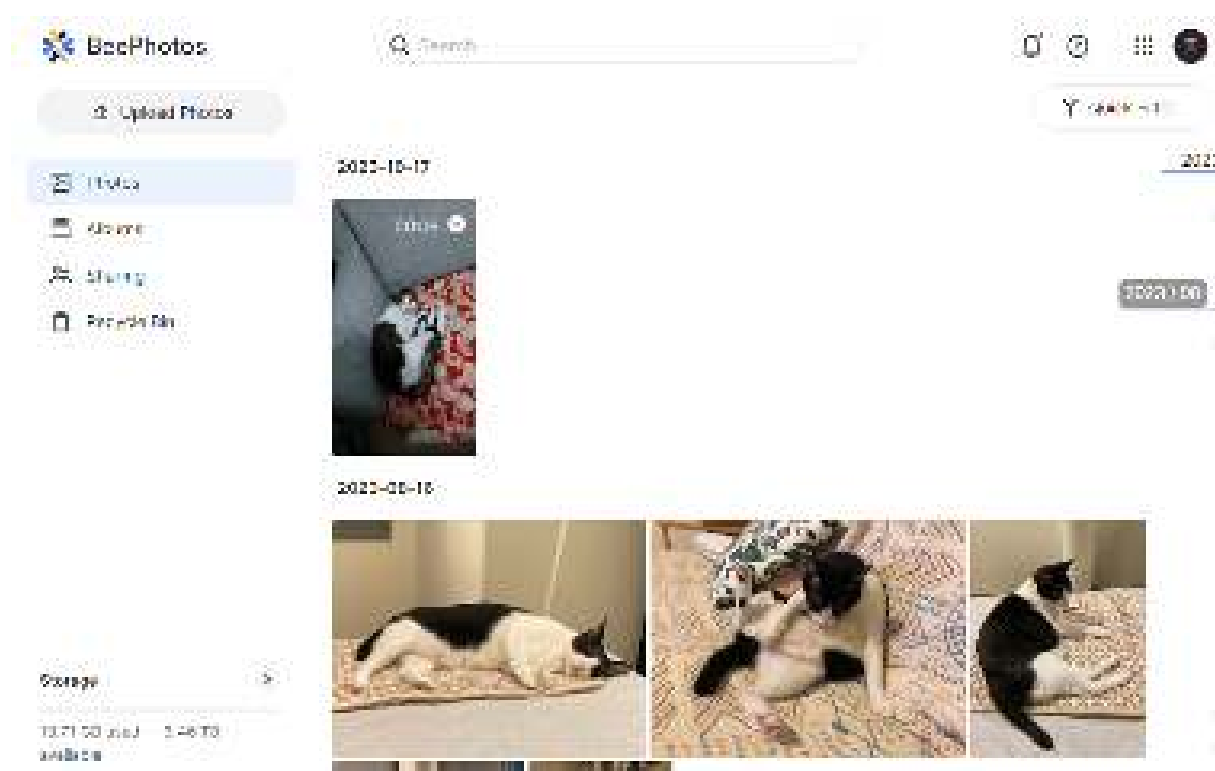
6. Cliquez sur **Appliquer** pour démarrer la synchronisation ou la sauvegarde. Vous pouvez vérifier les résultats en accédant au portail Web **BeeFiles** > **Ordinateurs** et en double-cliquant sur le dossier nommé d'après votre ordinateur.



Chapitre 5 : Sauvegarder et parcourir les photos

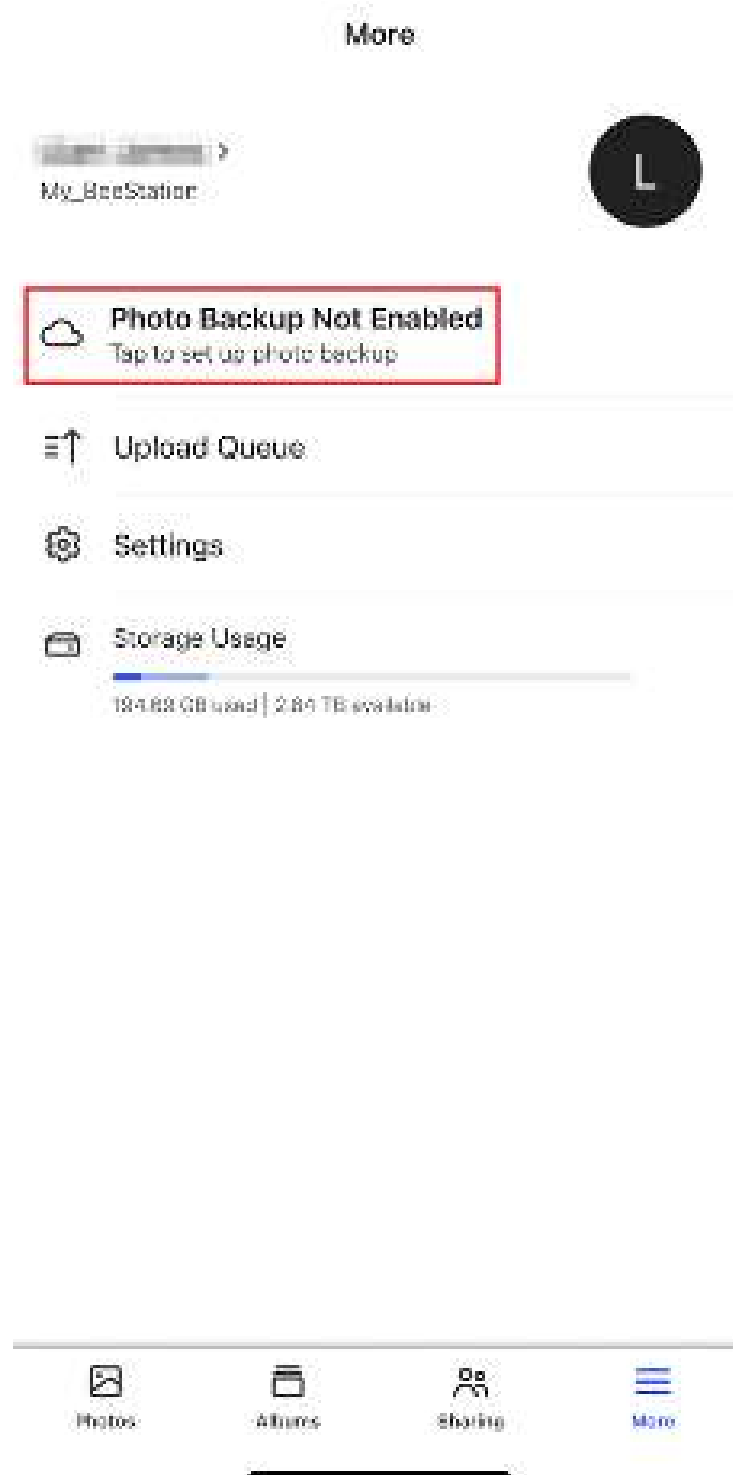
5.1 Charger des photos

1. Vous pouvez charger des photos sur le BeeStation en utilisant les méthodes suivantes :
 - Sur le Web BeePhotos, faites glisser et déposez les photos dans le navigateur ou cliquez sur **Charger des photos**.
 - Sur l'application mobile BeePhotos, accédez à **Photos**, appuyez sur l'icône ... et sélectionnez **Charger**.
2. Les photos s'affichent dans le tableau chronologique en fonction du moment où elles ont été prises.

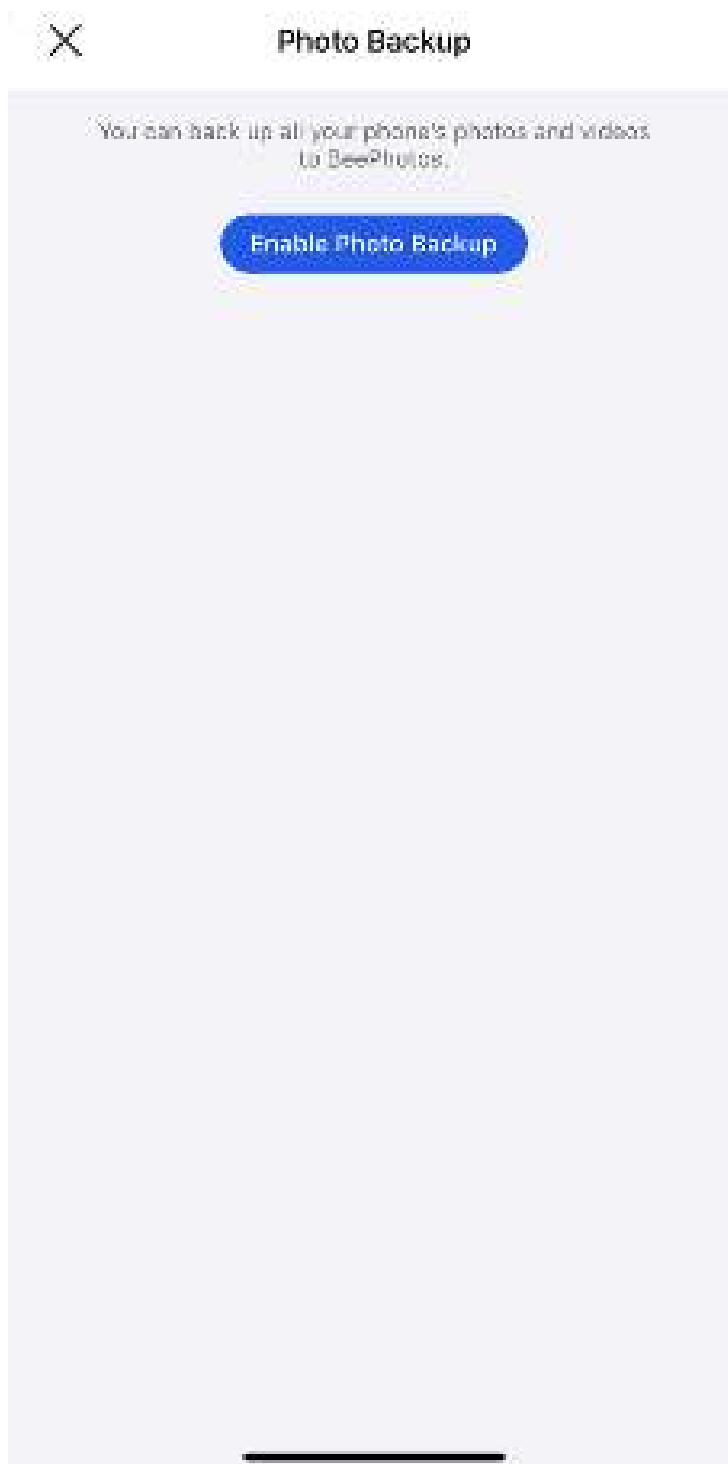


5.2 Sauvegarder des photos depuis vos appareils mobiles

1. Ouvrez **BeePhotos** sur votre appareil mobile.
2. Dans l'onglet **Plus**, appuyez sur l'icône du cloud.



3. Cliquez sur **Activer la sauvegarde des photos**.

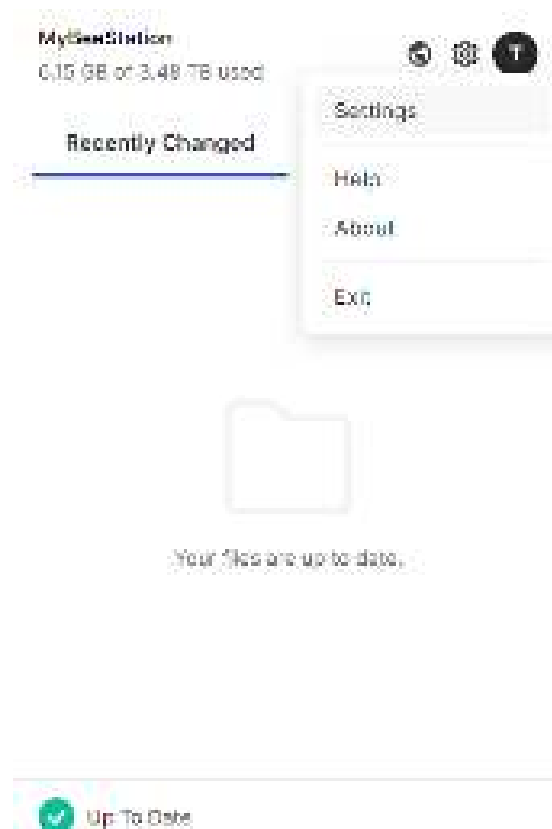


4. Si vous souhaitez charger uniquement les nouvelles photos prises à partir de ce point, sélectionnez **Sauvegarder les nouvelles photos uniquement**. Vous pouvez également choisir **Sauvegarder toutes les photos** pour sauvegarder toutes les photos sur votre téléphone. Appuyez sur **Activer** pour démarrer la sauvegarde.

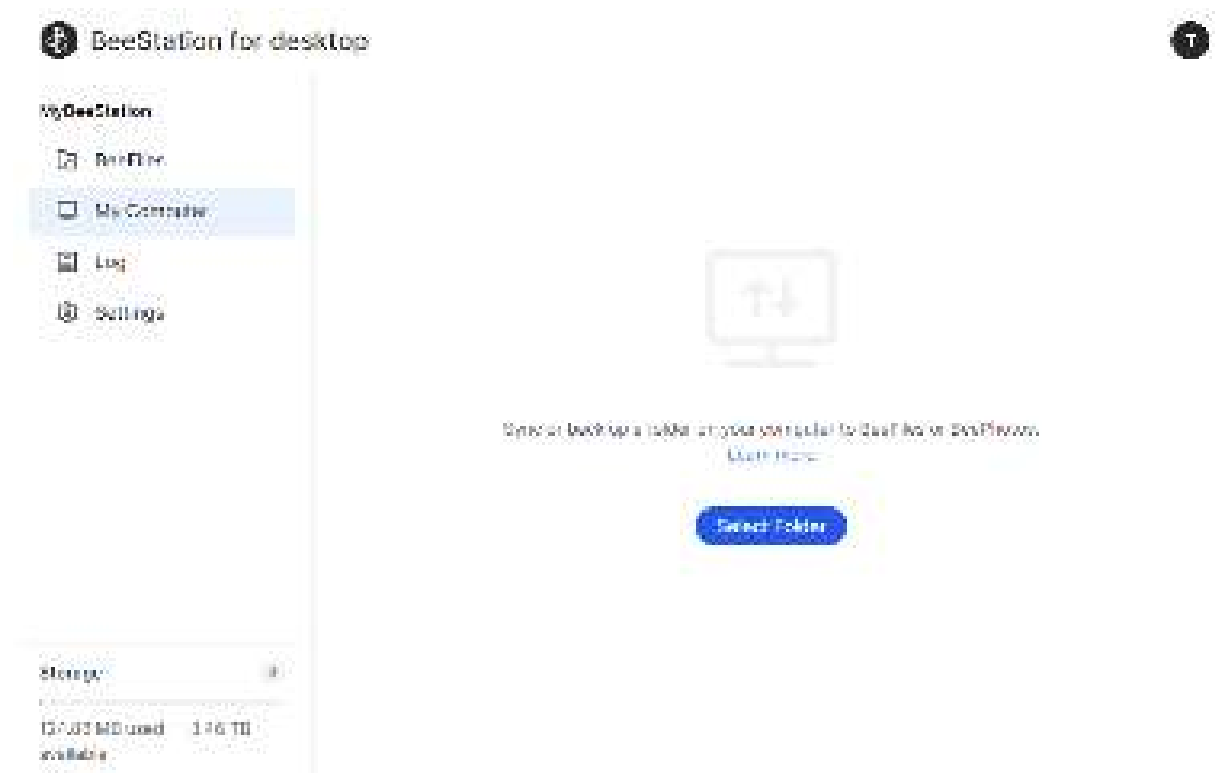


5.3 Sauvegarder des photos depuis votre ordinateur

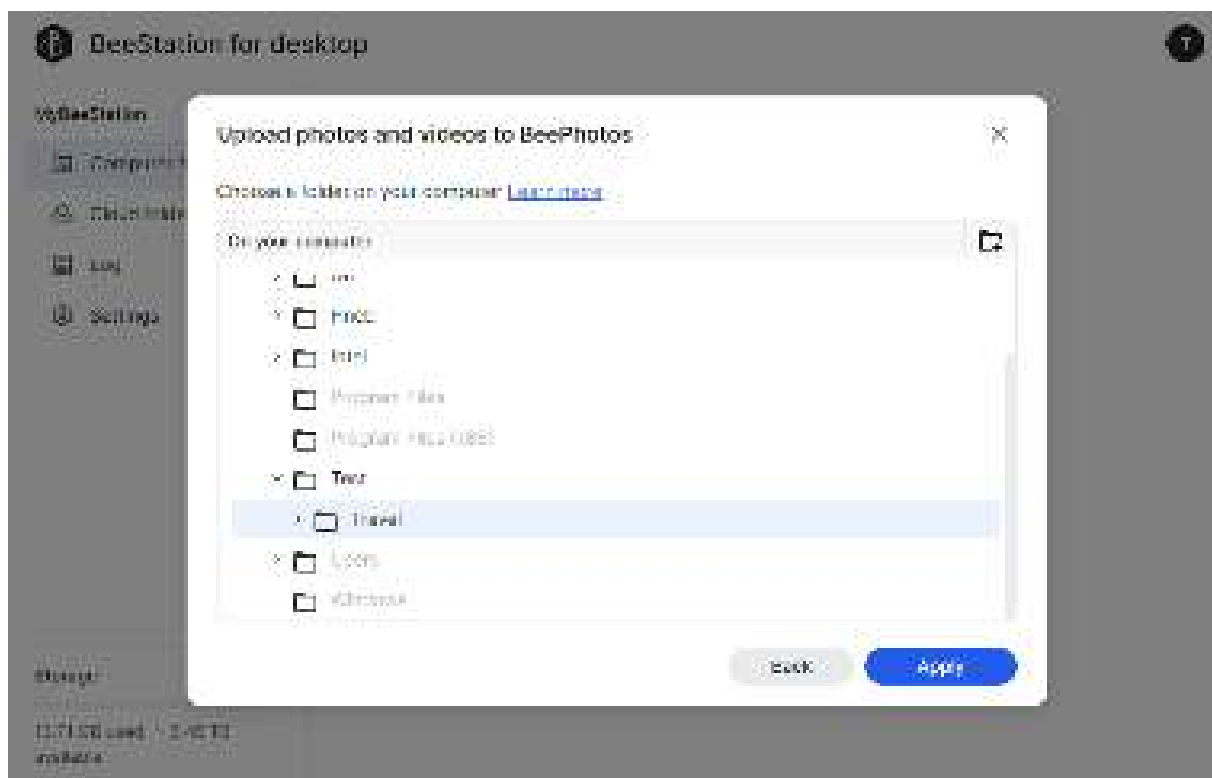
1. Ouvrez BeeStation pour le bureau, cliquez sur l'icône **Paramètres**. Cliquez ensuite sur **Paramètres** pour ouvrir la fenêtre principale.



2. Dans l'onglet **Poste de travail**, cliquez sur **Sélectionner le dossier**.



3. Sélectionnez **BeePhotos**.
4. Sélectionnez le dossier sur votre ordinateur que vous souhaitez sauvegarder.



5. Cliquez sur **Appliquer** pour démarrer la sauvegarde. Vous pouvez vérifier les résultats en accédant à l'application BeePhotos ou sur le Web.

5.4 Créer et partager des albums

Avec BeePhotos, vous pouvez créer des albums pour organiser vos photos à votre guise et les partager avec d'autres.

1. Accédez à **Albums**.
2. Cliquez sur **Créer des albums**. Pour sélectionner des photos spécifiques à ajouter à l'album, choisissez **Sélectionner des photos pour créer un album**. Si vous préférez que les photos soient ajoutées automatiquement en fonction des critères que vous avez spécifiés, sélectionnez **Définir des conditions pour créer un album**. Cette dernière option n'est prise en charge que sur BeePhotos web.
3. Suivez les instructions pour créer l'album.
4. Placez le curseur sur l'album, cliquez sur l'icône > > **Partager** pour générer un lien de partage et le partager avec d'autres personnes.

5.5 Projection de photos sur un téléviseur

L'application mobile BeePhotos prend en charge la diffusion de photos via AirPlay ou Chromecast. Suivez les étapes ci-dessous si nécessaire :

- Pour AirPlay : assurez-vous que votre appareil AirPlay est connecté au même réseau Wi-Fi que votre appareil mobile. Ensuite, ouvrez **le Centre de contrôle**, appuyez sur Projection d' **écran** et sélectionnez votre appareil AirPlay.
- Pour Chromecast : assurez-vous que votre périphérique Chromecast est configuré et connecté au même réseau Wi-Fi que votre périphérique mobile. Ouvrez une photo, appuyez sur le  et sélectionnez votre périphérique Chromecast.

Chapitre 6 : Paramètres système

Dans **Paramètres système**, vous pouvez inviter des utilisateurs, sauvegarder votre BeeStation, vérifier l'état du logiciel et activer l'accès local.

1. Accédez à portail.bee.synology.com.
2. Connectez-vous avec votre compte Synology.
3. Cliquez sur l'icône ... > **Paramètres système**.



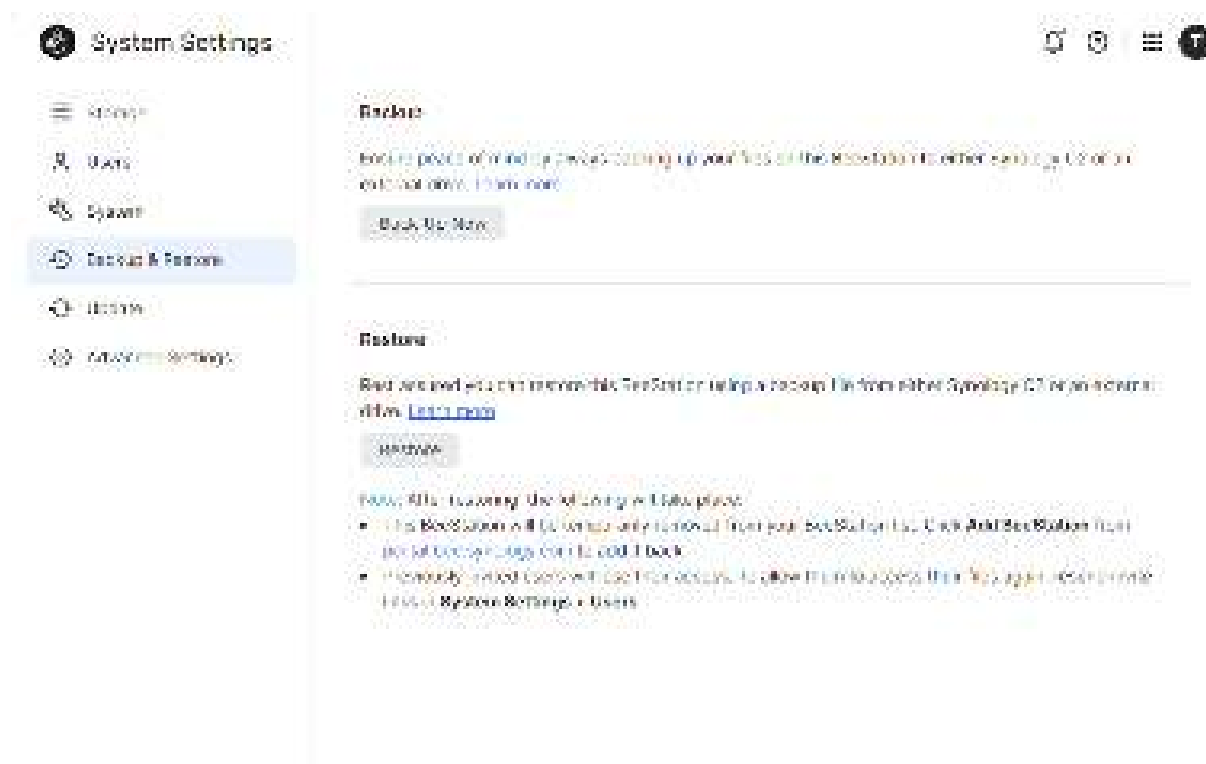
6.1 Inviter des utilisateurs

Vous pouvez inviter jusqu'à 8 personnes à utiliser votre espace de stockage BeeStation. Leurs fichiers seront séparés les uns des autres.

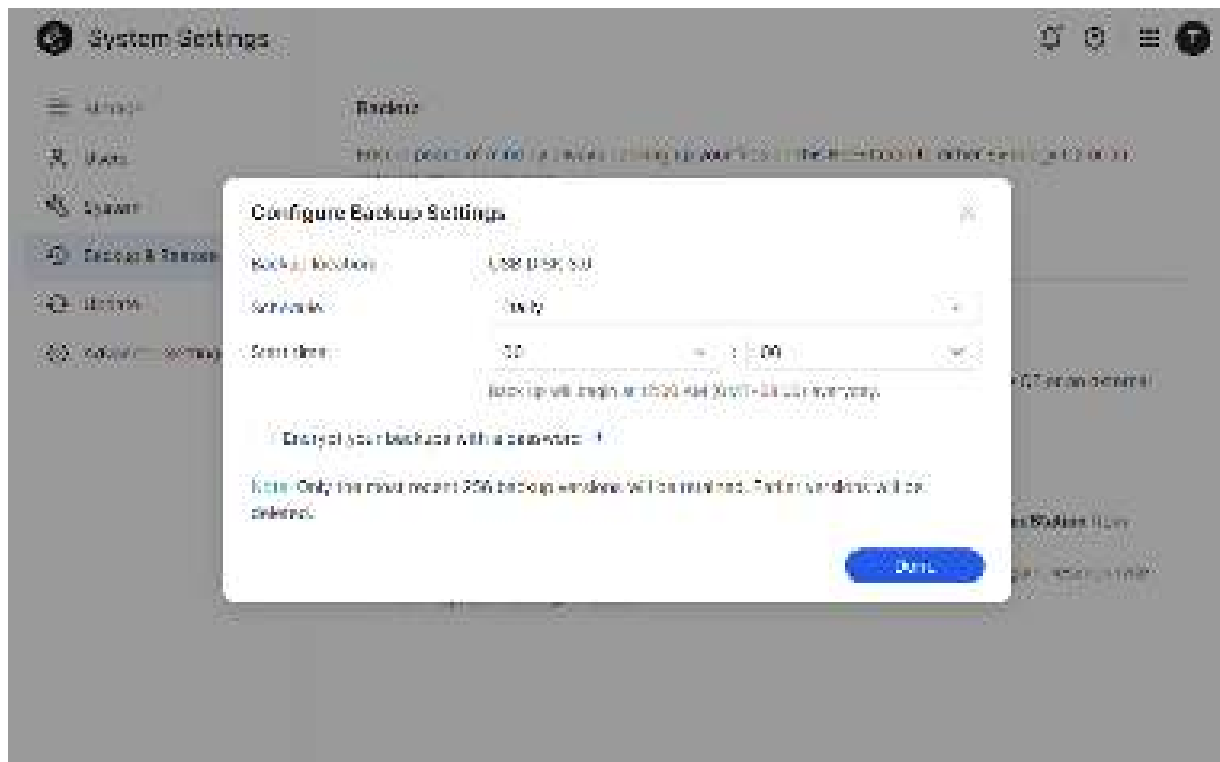
1. Accédez à **Utilisateurs** et cliquez sur **Inviter l'utilisateur**.

6.2 Sauvegarde de votre BeeStation

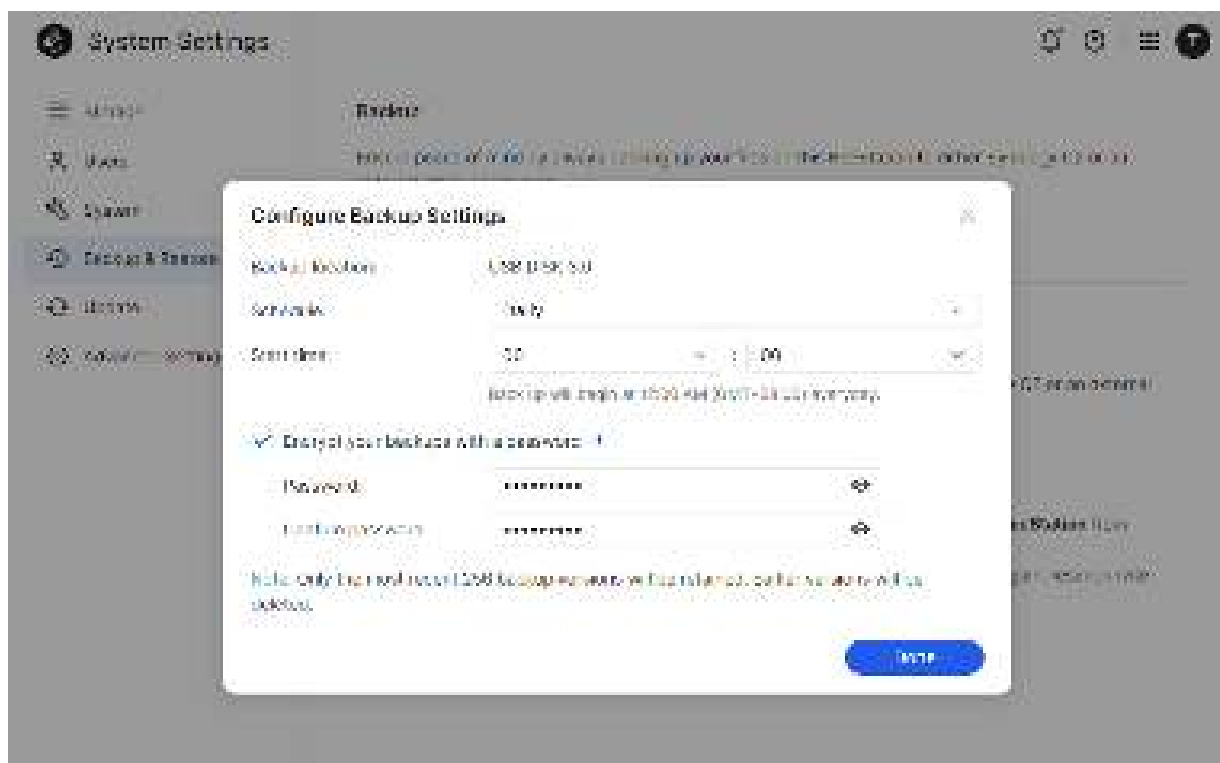
1. Accédez à **Sauvegarde et restauration** et cliquez sur **Sauvegarder maintenant**.



2. Sélectionnez **Synology C2 Storage** ou **Disque externe** comme emplacement de sauvegarde. Veuillez noter qu'un abonnement est requis pour Synology C2 Storage.
3. Vous pouvez planifier des sauvegardes sur une base **Quotidienne** ou **Hebdomadaire** et spécifier l'heure de début.

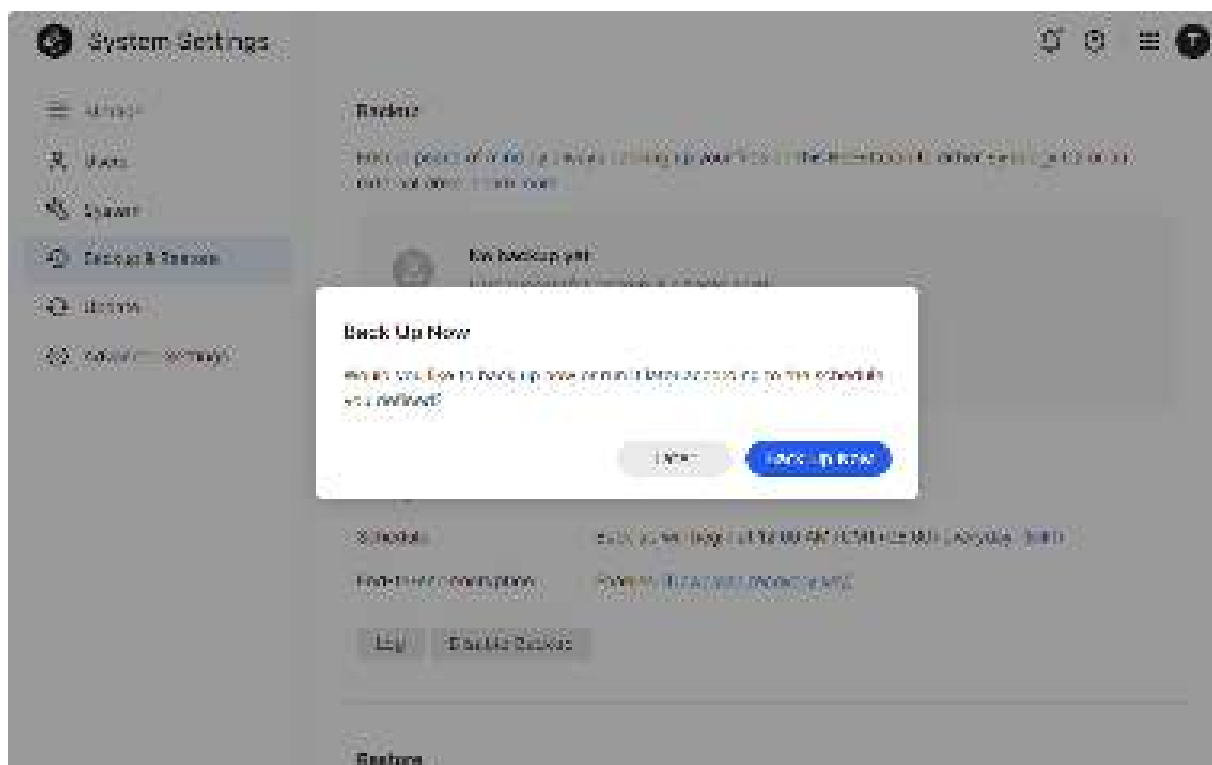


- Si vous souhaitez sécuriser vos sauvegardes, sélectionnez **Chiffrez vos sauvegardes à l'aide d'un mot de passe** et saisissez le mot de passe. Veillez à mémoriser le mot de passe et à stocker la clé de récupération générée.



- Cliquez sur **Effectué** et sélectionnez **Sauvegarder maintenant** pour démarrer la sauvegarde de votre BeeStation. Vous pouvez restaurer les fichiers et les paramètres à partir de la section

Restaurer si nécessaire.



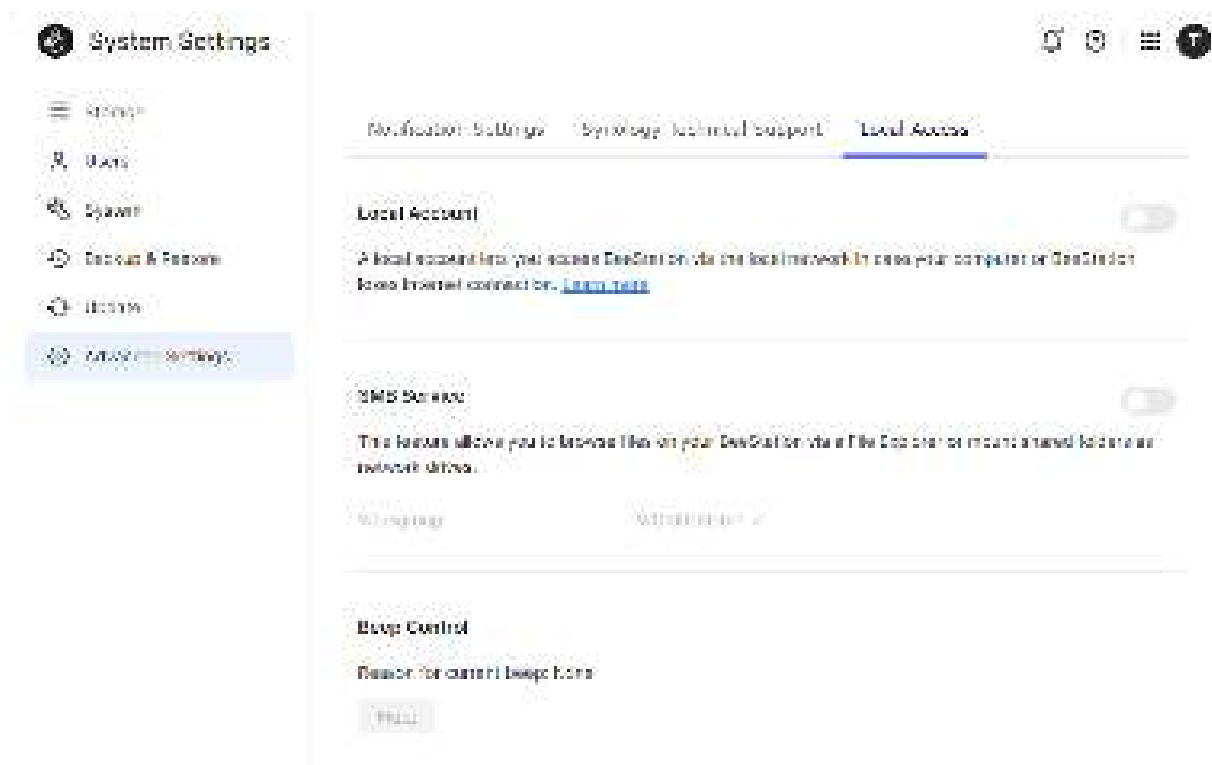
6.3 Mise à jour du logiciel

Dans **Mettre à jour**, vous pouvez afficher l'état et la version du logiciel de votre BeeStation. L'activation de **Maintenir mon BeeStation à jour** télécharge automatiquement les nouvelles mises à jour dès qu'elles sont disponibles.

6.4 Configuration de l'accès local

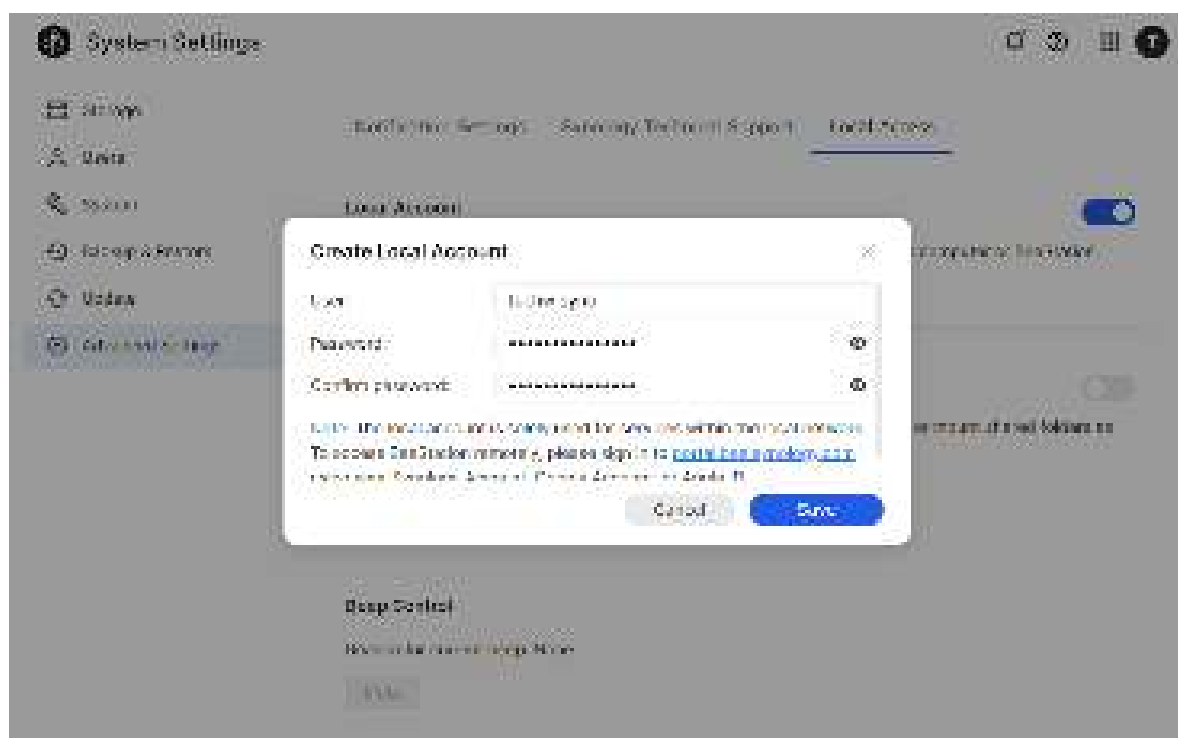
Après avoir configuré l'accès local, vous pouvez accéder au BeeStation sur votre réseau local de différentes manières.

1. Accédez à **Paramètres avancés > Accès local**.



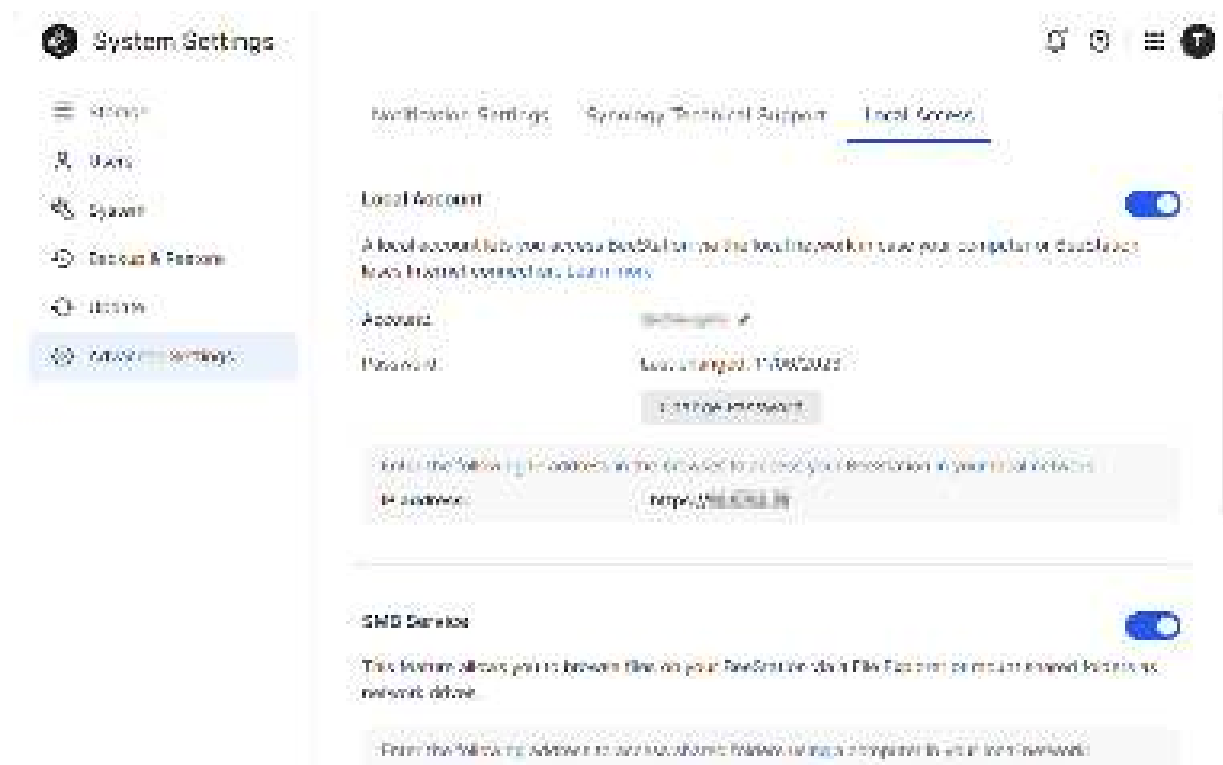
2. Activez **Compte local** et **SMB Service**.

a. Activez **Compte local** et créez un compte local.



b. Basculez sur **SMB Service**.

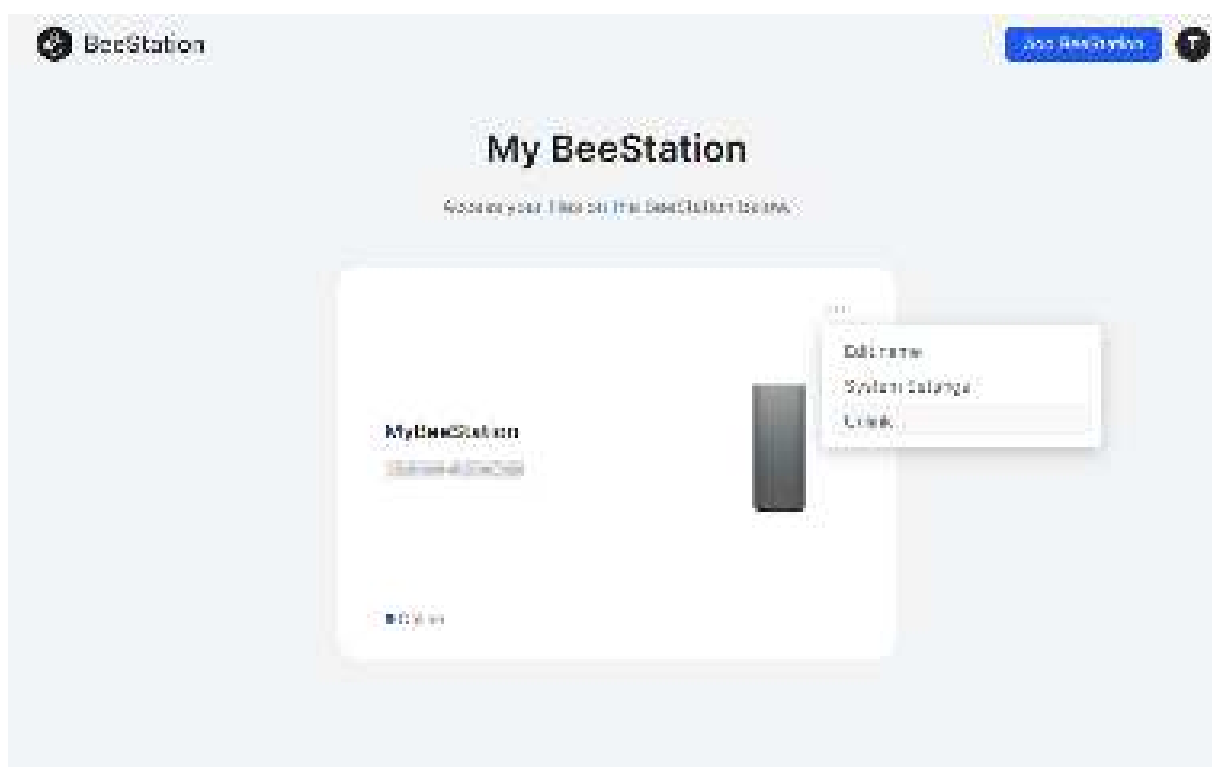
3. Vous pouvez maintenant accéder à votre BeeStation à l'aide du compte local.

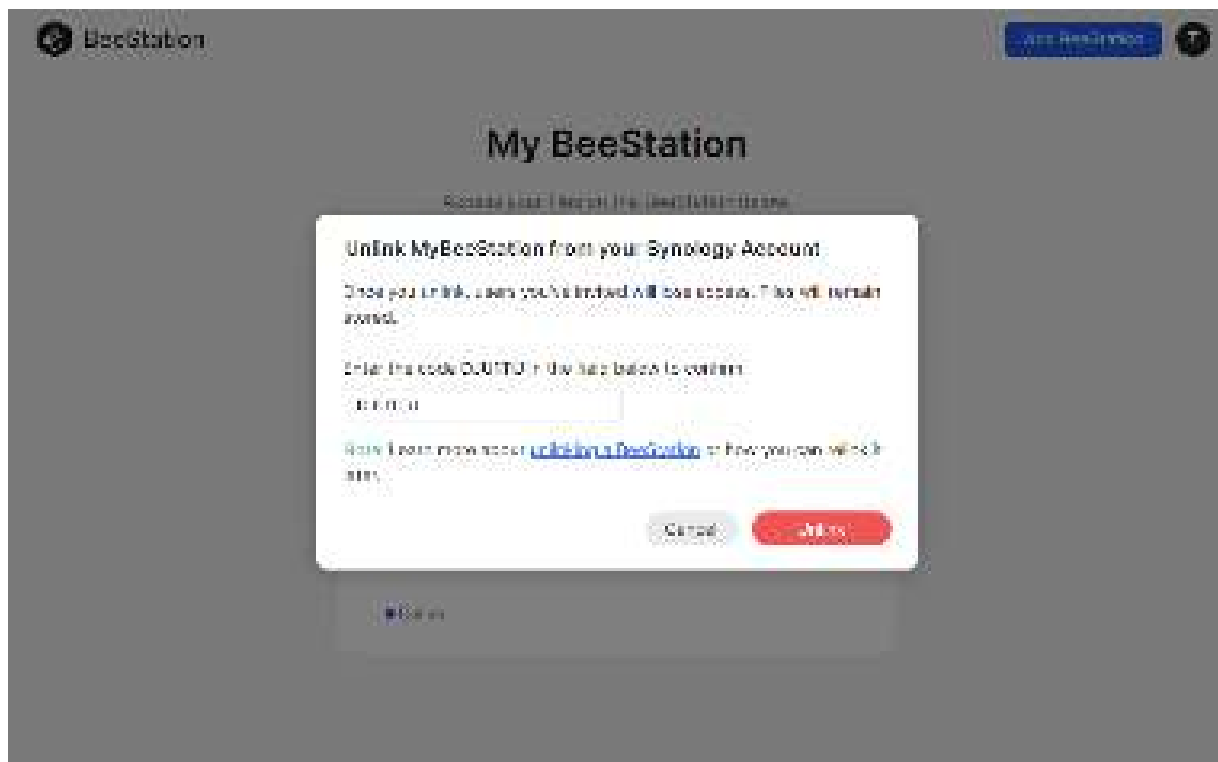


Chapitre 7 : Déconnecter BeeStation

7.1 Désassocier via le portail Web de BeeStation

1. Accédez à portail.bee.synology.com.
2. Connectez-vous avec votre compte Synology.
3. Cliquez sur l'icône et **sélectionnez Déconnecter**. Entrez le code qui s'affiche pour déconnecter le BeeStation de votre compte Synology.



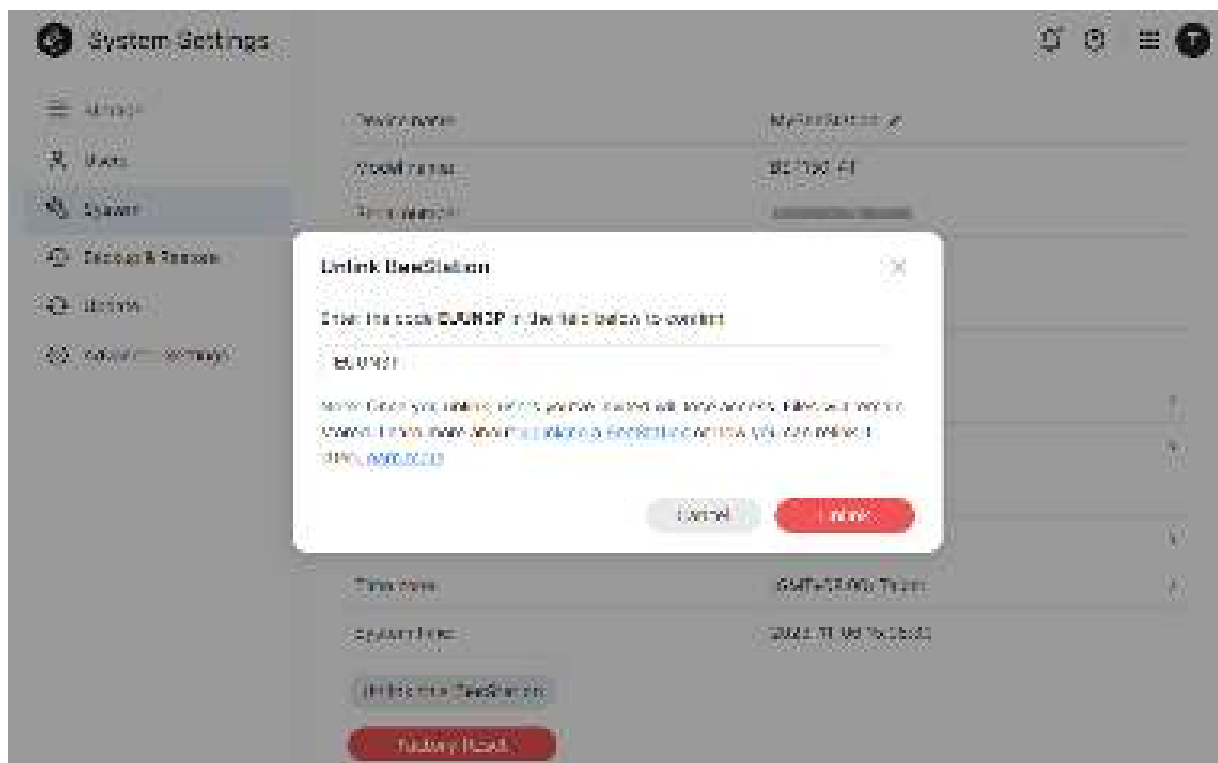


7.2 Désassocier via les paramètres système de BeeStation

1. Accédez à portail.bee.synology.com.
2. Connectez-vous avec votre compte Synology.
3. Cliquez sur l'icône ... et sélectionnez **Paramètres système**.



4. Accédez à **Système**, cliquez sur **Déconnecter ce BeeStation** et entrez le code affiché pour délier le BeeStation de votre compte Synology.



Remarques :

1. Désassocier BeeStation ne supprimera pas toutes les données qui y sont stockées.
Pour une suppression complète des données, cliquez sur **Réinitialisation des paramètres d'usine**.

Chapitre 8 : Dépannage

Consultez la FAQ suivante pour résoudre les problèmes courants lors de l'utilisation de BeeStation :

- Démarrage
 - [Je ne peux pas ajouter BeeStation à mon compte Synology. Que puis-je faire?](#)
- Matériel
 - [Qu'indiquent les différents états du BeeStation à travers les voyants LED?](#)
 - [Que puis-je faire si le BeeStation rencontre des problèmes liés au stockage?](#)
- Accès
 - [Foire aux questions sur les problèmes d'accès au compte Synology](#)
 - [Comment accéder à BeeStation sur le réseau local](#)

SYNOLOGY, INC. CONTRAT DE LICENCE UTILISATEUR FINAL

IMPORTANT-LIRE ATTENTIVEMENT : CE CONTRAT DE LICENCE UTILISATEUR FINAL ("CLUF") EST UN CONTRAT LÉgal ENTRE VOUS (UN INDIVIDU OU UNE ENTITÉ LÉgALE) ET SYNOLOGY, INC. ("SYNOLOGY") POUR LE LOGICIEL SYNOLOGY INSTALLÉ SUR LE PRODUIT SYNOLOGY ACHETÉ PAR VOUS (LE "PRODUIT") OU TÉLÉCHARGÉ LÉgALEMENT DEPUIS WWW.SYNOLOGY.COM, OU TOUT AUTRE CANAL FOURNI PAR SYNOLOGY ("LOGICIEL").

VOUS ACCEPTEZ D'ÊTRE LIÉ(E) PAR LES TERMES DE CE CLUF EN UTILISANT LES PRODUITS CONTENANT LE LOGICIEL, EN INSTALLANT LE LOGICIEL SUR LES PRODUITS OU L'APPAREIL CONNECTÉ AUX PRODUITS. SI VOUS N'ÊTES PAS D'ACCORD AVEC LES TERMES DE CE CLUF, VEUILLEZ NE PAS UTILISER LES PRODUITS CONTENANT LE LOGICIEL OU TÉLÉCHARGER LE LOGICIEL DEPUIS WWW.SYNOLOGY.COM, OU TOUT AUTRE CANAL FOURNI PAR SYNOLOGY. AU LIEU DE CELA, VOUS POUVEZ RENVoyer LE PRODUIT AU REVENDEUR CHEZ QUI VOUS L'AVEZ ACHETÉ POUR VOUS FAIRE REMBOURSER, EN RESPECT DE LA POLITIQUE DE RETOUR APPLICABLE AUX REVENDEURS.

Section 1. Licence Limitée de Logiciel. Soumis aux termes et conditions de ce CLUF, Synology vous octroie une licence personnelle limitée, non exclusive et non transférable pour installer, exécuter et utiliser une copie du Logiciel sur le Produit ou sur votre appareil connecté au Produit seulement dans le cadre de votre autorisation d'utiliser le Produit.

Section 2. Documentation. Vous pouvez créer et utiliser un nombre raisonnable de copies de toute documentation fournie avec le Logiciel, à condition que lesdites copies soient utilisées dans le contexte interne d'une entreprise et ne soient pas publiées ou distribuées à nouveau (en copie papier ou au format électronique) à l'intention un tiers quel qu'il soit.

Section 3. Sauvegarde Vous pouvez créer un nombre raisonnable de copies du Logiciel à des fins d'archivage ou de sauvegarde uniquement.

Section 4. Mises à jour. Tout logiciel qui vous est fourni par Synology ou qui est mis à votre disposition sur le site web de Synology à l'adresse www.synology.com (« Site Web ») ou tout autre canal fourni par Synology mettant à jour ou complétant le Logiciel d'origine est régi par le présent CLUF sauf en cas de clauses distinctes pour la licence fournies avec lesdites mises à jour ou compléments, auquel cas, lesdites clauses distinctes prévaudront.

Section 5. Limitations de Licence La licence stipulée dans les Sections 1, 2 et 3 ne s'applique que dans la mesure où vous avez commandé et payé le Produit et déclaré la totalité de vos droits concernant le Logiciel. Synology se réserve tous les droits qui ne vous ont pas été expressément accordés dans le cadre de ce CLUF. Sans pour autant limiter ce qui a été précédemment stipulé, en aucun cas vous ne devez autoriser ou permettre à un tiers de : (a) utiliser le Logiciel à d'autres fins que celles en relation avec le Produit; (b) accorder une licence, distribuer, louer, prêter, transférer, attribuer ou disposer du Logiciel de toute autre manière; (c) effectuer des opérations de rétrotechnique, décompiler, désassembler ou essayer de découvrir le code source de tout secret commercial en rapport avec le Logiciel, excepté et seulement dans la mesure où une telle activité est expressément autorisée par la loi en vigueur indépendamment de cette limitation; (d) adapter, modifier, altérer, traduire ou créer des travaux dérivés du Logiciel ; (e) supprimer, altérer ou rendre illisible toute mention de copyright ou toute autre mention de droit d'auteur figurant sur le Produit ; ou (f) entraver ou tenter d'entraver toute méthode employée par Synology pour contrôler l'accès aux composants, fonctionnalités ou fonctions du Produit ou Logiciel. Soumis aux limitations spécifiées dans cette section 5, il ne vous est pas interdit de fournir des services hébergés par le serveur Synology NAS à des parties tierces à des fins commerciales.

Section 6. Source Libre. Le Logiciel peut comporter des composants pour lesquels Synology s'est vu accordé une licence de type GNU General Public (« Composants GPL »), actuellement disponible à l'adresse <http://www.gnu.org/licenses/gpl.html>. Les clauses de la GPL ne régissent que des Composants GPL dans la mesure où le présent CLUF est en contradiction avec les exigences de la GPL pour tout ce qui concerne votre utilisation des composants GPL, et, dans de tels cas, vous acceptez de vous soumettre à la GPL pour tout ce qui concerne votre utilisation desdits composants.

Section 7. Audit. Synology se réserve le droit de contrôler votre conformité aux termes du présent CLUF. Vous acceptez d'accorder à Synology l'accès à vos locaux, équipements, livres, enregistrements et documents, sinon de coopérer raisonnablement avec Synology afin de faciliter un tel audit par Synology ou son agent autorisé par Synology.

Section 8. Propriété. Le Logiciel a valeur de propriété de Synology et de ses concédants de licences et est protégé par copyright et autres lois et traités sur la propriété intellectuelle. Synology ou ses concédants possède tous les droits, titres et intérêts relatifs au Logiciel, y compris mais non limité au copyright et à tous les autres droits concernant la propriété intellectuelle.

Section 9. Garantie Limitée. Synology fournit une garantie limitée que le Logiciel sera substantiellement conforme aux éventuelles spécifications publiées par Synology pour le Logiciel, ou d'autre part établies sur le Site web, pour une période requise par votre législation locale. Synology pourra raisonnablement avoir recours à des moyens commerciaux, à la discrétion de Synology, pour corriger toute non conformité susmentionnée concernant le Logiciel ou pour remplacer tout Logiciel en non conformité avec la précédente garantie, à condition que vous en fassiez mention par écrit à Synology pendant la période de Garantie. La garantie précédemment mentionnée ne s'applique pas à toute non conformité résultant

de : (w) l'utilisation, la reproduction, la distribution ou la divulgation n'entrant pas dans le cadre de conformité du présent CLUF ; (x) toute personnalisation, modification ou autre altération du Logiciel par quiconque hormis Synology ; (y) combinaison du Logiciel avec tout produit, service ou autre éléments fournis par quiconque hormis Synology ; ou (z) votre non conformité avec le présent CLUF.

Section 10. Assistance. Pendant la période spécifiée dans la Section 9, Synology mettra à votre disposition un service d'assistance technique. Après expiration de la période applicable, le support technique pour le Logiciel sera disponible sur demande écrite adressée à Synology.

Section 11. Exclusion de Garanties. SAUF DISPOSITION CONTRAIRE CI-DESSUS, LE LOGICIEL EST FOURNI "COMME TEL" ET AVEC TOUS SES DÉFAUTS. SYNOLOGY ET SES FOURNISSEURS DÉCLINENT ICI TOUTES LES AUTRES GARRANTIES EXPRESSES, TACITES OU RECONNUES PAR LA LOI OU AUTRE, Y COMPRIS MAIS NE SE LIMITANT PAS À TOUTES LES GARANTIES IMPLICITES DE QUALITÉ MARCHANDE, UN USAGE PRÉCIS OU UN BUT PARTICULIER, DE TITRE ET DE NON VIOLATION, CONCERNANT LE LOGICIEL. SANS LIMITER CE QUI PRÉCÈDE, SYNOLOGY NE GARANTIT PAS QUE LE LOGICIEL SERA EXEMPT DE BUGS, D'ERREURS, DE VIRUS OU D'AUTRES DÉFAUTS.

Section 12. Exclusion de Certains Dommages. EN AUCUN CAS SYNOLOGY OU SES CONCÉDANTS DE LICENCES NE SERONT TENUS RESPONSABLES DU COÛT DE COUVERTURE OU DE TOUT DOMMAGE ACCESSOIRE, INDIRECT, SPÉCIAL, PUNITIF, CONSÉCUTIF OU EXEMPLAIRE, NI (INCLUANT, MAIS NE SE LIMITANT PAS À LA PERTE DE DONNÉES, INFORMATIONS, REVENUS, BÉNÉFICES OU ENTREPRISES) DÉCOULANT OU EN RAPPORT AVEC L'UTILISATION OU L'INCAPACITÉ À UTILISER LE LOGICIEL OU SINON EN RELATION AVEC LE PRÉSENT CLUF OU LOGICIEL, QUE CE SOIT DE PAR LE CONTRAT, LE DÉLIT (Y COMPRIS LA NÉGLIGENCE), LA STRICTE RESPONSABILITÉ OU AUTRE HYPOTHÈSE MÊME SI SYNOLOGY A ÉTÉ AVERTI DE L'ÉVENTUALITÉ DE TELS DOMMAGES.

Section 13. Limitation de Responsabilité. LA RESPONSABILITÉ DE SYNOLOGY ET DE SES CONCÉDANTS DE LICENCES DÉCOULANT DE OU EN RAPPORT AVEC L'UTILISATION OU L'INCAPACITÉ À UTILISER LE LOGICIEL OU SINON EN RELATION AVEC LE PRÉSENT CLUF OU LOGICIEL SE LIMITE AU MONTANT EFFECTIF DE VOTRE PART POUR LE PRODUIT QUEL QUE SOIT LE MONTANT DES DOMMAGES IMPLIQUÉS OU LE CONTRAT QUI S'Y RAPPORTE, LE DÉLIT (Y COMPRIS LA NÉGLIGENCE), STRICTE RESPONSABILITÉ OU AUTRE HYPOTHÈSE. L'exclusion de garantie, exclusion de certains types de dommages et limites de responsabilités précédentes s'appliqueront dans toute la mesure permise par la législation applicable. Les lois en vigueur dans certains états/juridictions n'autorisent pas l'exclusion des garanties implicites ou l'exclusion ou la limitation de certains types de dommages. Dans la mesure où ces réglementations s'appliquent à ce CLUF, les exclusions et limites susmentionnées peuvent ne pas s'appliquer à vous.

Section 14. Restrictions en Matière d'Exportation. Vous reconnaissez que le Logiciel est soumis aux restrictions d'exportation en vigueur aux États-Unis. Vous reconnaissez respecter toutes les lois et réglementations en vigueur s'appliquant au Logiciel, y compris mais sans se limiter à la réglementation régissant les exportations aux États-Unis.

Section 15. Résiliation. Sous réserve que Synology ne porte pas atteinte à d'autres droits, Synology peut résilier ce CLUF si vous ne vous engagez pas à respecter les termes et conditions de la présente. Dans ce cas, vous devez cesser d'utiliser le Logiciel et détruire toutes les copies du Logiciel ainsi que tous les composants s'y rapportant.

Section 16. Cession. Vous ne pouvez transférer ou attribuer vos droits mentionnés dans le présent CLUF à un tiers, sauf pour celui pré-installé dans les Produits. Tout transfert ou attribution violant la précédente restriction sera considéré non avenu.

Section 17. Loi en Vigueur. Sauf interdiction expresse de la législation locale, le présent CLUF est régi et interprété par les lois du pays, avec lequel Synology Inc. a été organisé, sans considération de toute contradiction ou principe légal contraire.

Section 18. Règlement des Différends. Tout différend, controverse ou réclamation découlant ou en relation avec ce CLUF sera réglé exclusivement et au terme d'un arbitrage assuré par trois arbitres neutres conformément aux procédures de la loi sur les arbitrages et les réglementations en vigueur en fonction desquelles Synology Inc. a été organisé. Dans de tels cas, l'arbitrage sera limité uniquement au différend entre vous et Synology. L'arbitrage, ou n'importe quelle portion de celui-ci ne sera consolidé à aucun autre arbitrage et ne sera pas mené sur la base d'une action collective. L'arbitrage devra se tenir à Taipei et les procédures d'arbitrage devront être menées en anglais ou, si les deux parties sont d'accord, en chinois mandarin. La décision de l'arbitrage doit être finale et irrévocable pour les parties et peut être appliquée par n'importe quelle cour ayant juridiction. Le Client comprend que, en l'absence de cette disposition, il aurait le droit de plaider les litiges, controverses ou réclamations devant une cour, y compris le droit de plaider les réclamations sur la base d'une action collective, et qu'il renonce expressément et en connaissance de cause à ces droits et qu'il est d'accord pour résoudre tout différend par le biais d'un arbitrage irrévocable conformément aux dispositions de cette Section 18. Aucune clause figurant dans cette Section ne doit être prise en considération dans le but d'interdire ou d'opposer des restrictions à Synology dans le cadre d'une demande d'injonction ou autres droits d'actions et recours analogues légaux ou d'équité de la part de Synology pour toute rupture effective ou présagée de toute disposition du présent CLUF en rapport avec les droits de propriété intellectuelle de Synology.

Section 19. Frais d'Avocats. Dans le contexte d'un arbitrage, d'une médiation ou tout autre recours ou procédure visant à faire respecter les droits et recours soumis par le présent CLUF, la partie gagnante bénéficiera d'un juste recouvrement des frais d'avocat, en plus de tout autre recours dont elle peut bénéficier.

Section 20. Divisibilité. Si une cour de la juridiction habilitée à le faire détermine qu'une des dispositions de ce CLUF est non valide, illégale, non exutoire, les clauses restantes demeureront pleinement applicables.

Section 21. Intégralité du Contrat Le présent CLUF stipule l'ensemble de l'accord bilatéral qui existe entre Synology et vous pour ce qui concerne le Logiciel et le sujet en question et remplace tout accord écrit ou oral, antérieur ou actuel. Aucun amendement, modification ou désistement des dispositions du présent CLUF ne sera valide sauf mention écrite par la partie responsable par la présente.

Ce CLUF est une traduction de la version en langue anglaise. Dans le cas d'un conflit entre la version anglaise et une version non anglaise, la version anglaise prévaut.

SYNOLOGY, INC. GARANTIE PRODUIT LIMITÉE

LA PRÉSENTE TRADUCTION EST FOURNIE UNIQUEMENT À TITRE D'INFORMATION. EN CAS DE VARIATION, LA VERSION ANGLAISE EST VALIDE.

CETTE GARANTIE LIMITÉE (« GARANTIE ») S'APPLIQUE AUX PRODUITS (DÉFINIS CI-APRÈS) DE SYNOLOGY, INC. ET DE SES FILIALES, Y COMPRIS SYNOLOGY AMERICA CORP, (COLLECTIVEMENT, « SYNOLOGY »). VOUS ACCEPTEZ ET RECONNAISSEZ VOUS SOUMETTRE AUX TERMES DE CETTE GARANTIE EN OUVRANT ET/OU EN UTILISANT L'EMBALLAGE CONTENANT LE PRODUIT. VEUILLEZ NOTER QUE CETTE GARANTIE LIMITÉE NE S'APPLIQUE PAS AU LOGICIEL CONTENU DANS LES PRODUITS QUI SERA SOUMIS À SON PROPRE CONTRAT DE LICENCE D'UTILISATEUR FINAL ET QUE SYNOLOGY SE RÉSERVE LE DROIT D'AJUSTER ET/OU DE MODIFIER LA PRÉSENTE GARANTIE PRODUIT DE TEMPS À AUTRE SANS AVIS PRÉALABLE. SI VOUS N'ÊTES PAS D'ACCORD AVEC LES TERMES DE CETTE GARANTIE, N'UTILISEZ PAS LE PRODUIT. AU LIEU DE CELA, VOUS POUVEZ RENVoyer LE PRODUIT AU REVENDEUR CHEZ QUI VOUS L'AVEZ ACHETÉ POUR VOUS FAIRE REMBOURSER, EN VERTU DE LA POLITIQUE DE RETOUR APPLICABLE AU REVENDEUR.

VEUILLEZ NOTER QUE LA PRISE EN CHARGE INCLUSE DANS LA GARANTIE DE SYNOLOGY N'EST PAS DISPONIBLE DANS TOUS LES PAYS ET QUE SYNOLOGY PEUT REFUSER DE VOUS FOURNIR CETTE PRISE EN CHARGE PAR LA GARANTIE LIMITÉE SI VOUS FAITES UNE DEMANDE DE PRISE EN CHARGE DANS UN PAYS DIFFÉRENT DU PAYS DANS LEQUEL LE PRODUIT A ÉTÉ INITIALEMENT ACHETÉ. LE PAYS DANS LEQUEL LE PRODUIT A ÉTÉ INITIALEMENT ACHETÉ SERA DÉTERMINÉ EN FONCTION DES ARCHIVES INTERNES DE SYNOLOGY.

Lois locales sur la protection des consommateurs. Pour les consommateurs qui sont couverts par les lois et réglementations locales en vigueur en matière de protection des consommateurs, les droits conférés par les présentes s'ajoutent à tous les droits et recours énoncés dans ces lois et réglementations en matière de protection des consommateurs.

Section 1. Produits

(a) « Produits » se rapporte aux Nouveaux produits ou aux Produits reconditionnés.

(b) « Nouveau produit » désigne le produit matériel de marque Synology et les accessoires de marque Synology contenus dans l'emballage d'origine que le Client a achetés auprès d'un distributeur ou d'un revendeur Synology agréé. Vous pouvez consulter notre « Nouveau produit » en accédant à [Statut de l'assistance technique](#).

(c) « Produit reconditionné » désigne tous les produits Synology qui ont été reconditionnés par une filiale de Synology ou par un distributeur ou revendeur Synology agréé, à l'exclusion de ceux vendus « en l'état » ou « sans garantie » par quiconque.

(d) « Pièce de rechange » désigne l'ensemble des pièces, accessoires, composants et autres équipements installés, intégrés dans ou attachés au Produit.

(e) Autres définitions : « Client » fait référence à la personne ou à l'entité à l'origine de l'achat du Produit auprès de Synology ou d'un distributeur ou d'un revendeur agréé Synology. « Boutique en ligne » fait référence à une boutique en ligne gérée par Synology ou une société affiliée à Synology. « Logiciel » fait référence au logiciel Synology propriétaire qui accompagne le Produit lors de son achat par le Client, téléchargé par le Client sur le site Web, ou préalablement installé sur le Produit par Synology. Le logiciel comprend tous les micrologiciels, supports multimédias, images, animations, vidéos, audio, textes et applets associés intégrés au logiciel ou au Produit, ainsi que toutes les mises à jour ou mises à niveau dudit logiciel.

Section 2. Période de garantie

(a) « Période de garantie » : la période de garantie entre en vigueur à compter de la date d'achat indiquée sur le reçu ou la facture que le Client doit présenter et se termine le jour suivant la fin de la Période de garantie pour chaque Nouveau produit. Vous pouvez obtenir plus d'informations sur la Période de garantie de chaque Nouveau produit en accédant à [Statut de l'assistance technique](#). Pour les Pièces de rechange, la Période de garantie dans des conditions normales d'utilisation est d'un an (cinq ans pour les disques système) à compter de la date d'achat du Produit. Pour les Produits reconditionnés ou les pièces réparées, la Période de garantie correspond au reste de la Période de garantie du Produit qu'ils remplacent, ou quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date à laquelle le Produit a été remplacé ou réparé, la période la plus longue faisant foi. Les Périodes de garantie ci-dessus ne s'appliquent pas lorsque les Produits sont marqués comme étant vendus « en l'état » ou « sans garantie ». S'il est impossible de présenter un reçu valide ou une facture attestant de l'achat de notre Produit, ou s'ils sont de toute évidence erronés ou falsifiés, la Période de garantie du Produit présenté commence à la date de fabrication conformément aux registres internes de Synology.

(b) « Période de garantie étendue » : pour les Clients achetant des services en option EW201/EW202 ou le Service Garantie étendue pour les Nouveaux produits spécifiés à la Section 1 (b), la Période de garantie sera prolongée de deux ans. Pour EW201/EW202, vous pouvez voir les modèles de Produits concernés et les régions disponibles en

accédant à [FW201/EW202 extension de garantie](#). Pour le Service Garantie étendue Plus, vous pouvez voir les modèles de Produits concernés et les régions disponibles en accédant à [Garantie étendue Plus](#). Le Client ne peut choisir que l'un des services en option.

(c) « Résiliation immédiate de la Période de garantie » : pour les produits Synology Drive, la période de garantie prend fin immédiatement dans l'une des situations suivantes : (a) pour les disques SSD, l'[indicateur de fin de durée de vie](#) est égal ou supérieur à la limite spécifiée dans les « spécifications produit » du disque connecté au Produit acheté ; (b) pour tous les disques, la température enregistrée est égale ou supérieure à la température de fonctionnement maximale du disque spécifiée dans les « spécifications produit » jointes au Produit acheté.

Section 3. Garantie limitée et solutions

3.1 Garantie limitée. Comme énoncé dans la Section 3.2, Synology garantit au Client que chacun de ses Produits (a) sera exempt de défauts matériels ou malfaçons et (b) présentera les performances conformes aux spécifications du Produit publiées par Synology, dans le cadre d'une utilisation normale et pendant la Période de Garantie. Cette garantie limitée ne s'applique pas au Logiciel contenu dans le produit ou acheté par le Client qui sera soumis au contrat de licence de l'utilisateur final fourni avec le Produit. Synology ne fournit pas de garantie pour les Produits reconditionnés vendus « en l'état » ou « sans garantie ».

La Garantie limitée indiquée ci-dessus n'est pas transférable et n'est valable que pour les Clients qui achètent des Produits directement auprès de filiales Synology, de revendeurs et de distributeurs agréés par Synology. La garantie stipulée dans le présent document prendra fin sur vente ou échange du Produit à un tiers par le Client.

3.2 Exclusions. Les garanties et obligations de garantie susmentionnées ne s'appliquent pas à un Produit qui (a) a été installé ou utilisé d'une manière non spécifiée ou décrite dans les spécifications du Produit ou dans les documents qui lui sont associés, ou qui a été utilisé de manière inappropriée, de manière abusive ou a été endommagé de quelque manière que ce soit ; (b) a été endommagé suite à un accident, un incendie, un contact avec un liquide, un tremblement de terre, tout autre facteur externe ou suite à une utilisation du produit dans un environnement inapproprié ; (c) a été démonté sans l'autorisation de Synology ; ou (d) a subi des dommages esthétiques causés par une usure normale ou par tout autre dommage résultant du vieillissement normal du Produit, y compris, mais sans s'y limiter, des rayures, des bosses et du plastique cassé sur les ports, sauf en cas de défaillance due à un défaut de matériaux ou de fabrication ; (e) le numéro de série a été effacé ou supprimé du Produit, ce qui signifie qu'il ne peut plus être identifié ; (f) a été endommagé ou est hors service car le Client ne parvient pas à appliquer une correction, modification, amélioration ou toute autre mise à jour mise à la disposition du Client par Synology ou parce que le Client applique, installe ou utilise une correction, modification, amélioration ou toute autre mise à jour mise à disposition par un tiers ; (g) a été endommagé, est hors service ou incompatible en raison de l'installation ou de l'utilisation d'éléments non fournis par Synology, en dehors du matériel, du logiciel ou de tout autre accessoire pour lequel le Produit est conçu.

Veuillez noter que chacune des situations énoncées ci-dessus doit faire l'objet d'une inspection et d'une vérification par Synology en relation à son apparence et aux fonctions du Produit. Synology peut refuser de fournir des services de garantie, y compris, mais sans s'y limiter, la réparation de produits, l'assistance technique et le remplacement de produits, comme décrit dans la Section 3.3, pour tout Produit dans l'une des situations indiquées ci-dessus.

3.3 Support de garantie et recours exclusif. Si le Client fait état d'une non-conformité avec toute garantie stipulée dans la Section 3.1 pendant la Période de Garantie applicable par les moyens stipulés ci-après, alors, après vérification de ladite non-conformité par Synology, cette dernière pourra : (a) avoir recours à des moyens commerciaux raisonnables pour réparer le Produit, (b) fournir une assistance technique ou (c) remplacer le Produit ou la partie du Produit en question qui n'est pas conforme, sur retour du Produit complet, comme stipulé dans la Section 3.4. Les mentions précédentes stipulent la responsabilité totale de Synology et l'unique et exclusif recours du Client en cas de rupture de la garantie selon les dispositions de la Section 3.1 ou tout autre défaut ou défaillance du Produit. Le Client aidera Synology à diagnostiquer et valider la non-conformité du Produit dans la mesure du possible. Veuillez noter que le support de garantie ne s'applique pas à la récupération des données stockées dans le Produit Synology ou sa sauvegarde. Le Client doit faire une copie de sauvegarde des données stockées avant de renvoyer le Produit à Synology. Il est possible que Synology supprime toutes les informations ou données stockées sur le Produit au cours de l'exécution des services de garantie et ne sera responsable d'aucune perte de données. En outre, le Client est tenu de retirer tous les accessoires qui ne sont pas préinstallés, tels que la carte adaptateur, la mémoire, le disque dur ou le disque SSD, et Synology ne sera pas responsable en cas de perte de composants non préinstallés qui n'ont pas été retirés.

3.4 Retour. Pour les recours en garantie, le Client doit retourner le Produit complet à Synology conformément à la présente Section 3.4. Tout Produit retourné qui (a) a été démonté (sauf sous la direction de Synology) ; ou (b) dont le numéro de série a été effacé ou abîmé, ce qui signifie qu'il ne peut plus être identifié ; ou qui (c) a été endommagé lors du retour en raison d'un emballage inapproprié (y compris, mais sans s'y limiter, des rayures et une déformation), sera refusé et renvoyé au Client aux frais du Client. Tout Produit doit être retourné dans le même état que lorsqu'il a été envoyé par Synology, à l'adresse indiquée par Synology, avec frais de transport prépayés, dans un emballage adéquat afin de protéger le contenu en question. Une livraison internationale peut être nécessaire en fonction de la position géographique du Client, et le Client est responsable des droits de douane, du dédouanement et de tous les autres frais liés au service de remplacement. L'assurance et le risque de perte et/ou dommages liés aux articles retournés sont à la charge du Client jusqu'à ce qu'ils aient bien été réceptionnés par Synology.

3.4.1 Service de remplacement général. Tout retour de Produit par le Client conformément à la Section 3.3 doit être effectué conformément aux procédures de remplacement en vigueur de Synology avec le reçu d'achat ou la facture. Pour plus d'informations sur la procédure de remplacement, veuillez accéder à [Comment faire un recours en garantie pour mon produit Synology ?](#)

3.4.2 Service Garantie étendue Plus. (Valide uniquement pour un Client qui achète le Service Garantie étendue Plus)

(a) Service Remplacement direct standard : en ce qui concerne le service Remplacement direct standard, le Client doit d'abord renvoyer le Produit non conforme reconnu par Synology au centre de service de retour désigné, aux frais du Client. L'unité de remplacement ne sera pas expédiée tant que le Produit non conforme n'aura pas été reçu au centre de service de retour désigné par Synology.

(b) Service Remplacement direct avancé : en ce qui concerne le service Remplacement direct avancé, Synology expédiera le Produit de remplacement à l'adresse spécifiée par le Client avant que le Client ne renvoie le Produit non conforme. Le Client doit retourner le Produit non conforme reconnu par Synology au centre de service de retour correspondant, aux frais du Client, dans un délai de vingt-huit (28) jours calendaires à compter de la date de validation de la demande et doit fournir une autorisation de paiement par carte bancaire en tant que garantie. L'autorisation de carte de crédit sera annulée une fois que Synology aura reçu le Produit non conforme renvoyé par le Client. Si le Client n'a pas renvoyé le Produit non conforme dans les vingt-huit (28) jours calendaires, Synology est en droit de percevoir le montant complet de la garantie provenant de la carte bancaire du Client et de désactiver tous les services liés aux numéros de série du Produit non conforme et au remplacement. En outre, Synology se réserve le droit de refuser de fournir toute assistance technique correspondante à l'avenir. Les mesures susmentionnées n'affecteront pas les droits de Synology qui en découlent.

3.5 Remplacement d'un Nouveau produit ou d'un Produit reconditionné par Synology. Si Synology décide de remplacer un Produit couvert par la présente Garantie, comme stipulé dans la Section 3.1, alors Synology expédiera un Produit de remplacement aux frais de Synology par une méthode d'expédition choisie par Synology, après réception du Produit non conforme retourné en accord avec la Section 3.4 et après vérification de la part de Synology que le Produit n'est pas conforme à la garantie. Avant l'expédition du Produit reconditionné aux clients, il a été vérifié qu'il est strictement conforme aux normes de qualité de Synology. Veuillez noter qu'une partie des Produits reconditionnés présente des taches, des rayures ou d'autres signes d'usure mineurs. Dans certains pays, Synology peut, à son entière discrétion, appliquer le Service de remplacement de Synology pour certains Produits, en vertu duquel Synology expédiera un Produit de remplacement au Client avant la réception du Produit non conforme retourné par le Client (« Service de remplacement de Synology »).

3.6 Exclusion des garanties. LES GARANTIES, OBLIGATIONS ET RESPONSABILITÉS DE SYNOLOGY ET LES RECOURS DU CLIENT STIPULÉS DANS CETTE GARANTIE SONT EXCLUSIFS ET SUBSTITUTIFS, ET PAR LA PRÉSENTE, LE CLIENT ABANDONNE, DÉCHARGE ET EXCLUT TOUTES LES AUTRES GARANTIES, OBLIGATIONS ET RESPONSABILITÉS DE SYNOLOGY, ET TOUS LES AUTRES DROITS, RÉCLAMATIONS ET RECOURS DU CLIENT CONTRE SYNOLOGY, EXPLICITES OU IMPLICITES, DÉCOULANT DE LA LOI OU DU PRODUIT, DE LA DOCUMENTATION OU DU LOGICIEL L'ACCOMPAGNANT OU DE TOUT AUTRE BIEN OU SERVICE FOURNI SOUS CETTE GARANTIE, NOTAMMENT, SANS LIMITATIONS : (A) UNE GARANTIE IMPLICITE COMMERCIALE OU EN ADÉQUATION AVEC UNE FIN OU UNE UTILISATION PARTICULIÈRE ; (B) UNE GARANTIE IMPLICITE DÉCOULANT DU COURS DES PERFORMANCES, DU COURS DE LA TRANSACTION OU DE L'USAGE COMMERCIAL ; (C) UNE RÉCLAMATION CONCERNANT UNE TRANSGRESSION OU UNE MALVERSATION ; OU (D) UNE RÉCLAMATION CONCERNANT UN DOMMAGE (QU'IL DÉPENDE D'UNE NÉGLIGENCE, DE LA RESPONSABILITÉ CIVILE, DE LA RESPONSABILITÉ DU PRODUIT OU AUTRE HYPOTHÈSE). SYNOLOGY NE GARANTIT PAS ET EXCLUT SPÉCIFIQUEMENT QUE LES DONNÉES OU INFORMATIONS STOCKÉES SUR LES PRODUITS SYNOLOGY SERONT TOUJOURS EN SÉCURITÉ ET SANS RISQUES DE PERTES DE DONNÉES. SYNOLOGY RECOMMANDE QUE LE CLIENT PRENNE LES MESURES APPROPRIÉES POUR SAUVEGARDER LES DONNÉES STOCKÉES SUR LE PRODUIT. CERTAINS ÉTATS NE PERMETTENT PAS DE LIMITATION SUR LES GARANTIES IMPLICITES, AUSSI LES LIMITES SUSMENTIONNÉES PEUVENT NE PAS S'APPLIQUER AU CLIENT.

3.7 Limitations du Service Garantie étendue Plus. (a) Le Client doit valider l'achat du Service Garantie étendue Plus dans les quatre-vingt-dix (90) jours suivant la date d'achat initiale du Nouveau produit. (b) Étant donné que Synology fournit le Service Garantie étendue Plus dans certaines régions uniquement, le Client doit sélectionner la région d'activation du Service pendant le processus d'achat. Si le Client demande un Service Garantie étendue Plus dans une région autre que la région sélectionnée, il est possible que Synology, à sa seule discrétion, refuse de fournir le Service Garantie étendue Plus ; (c) Exceptions à la garantie : le Service Garantie étendue Plus ne s'applique pas aux départements d'outre-mer, aux territoires d'outre-mer, aux régions autonomes d'outre-mer et autres îles sauf l'île principale des régions et pays concernés.

Section 4. Limitation de responsabilité

4.1 Force majeure. Synology ne sera pas tenu responsable ou considéré comme étant en violation ou en faute sous cette garantie pour tout retard ou manquement vis-à-vis de cette garantie pour toute cause ou tout état raisonnablement hors de contrôle (incluant, mais ne se limitant pas aux actes ou manquements de la part du Client).

4.2 Exclusion de certains types de dommages. EN AUCUN CAS SYNOLOGY OU SES FOURNISSEURS NE SERONT TENUS RESPONSABLES DU COÛT DE COUVERTURE OU DE TOUT DOMMAGE ACCESSOIRE, INDIRECT, SPÉCIAL, PUNITIF, CONSÉCUTIF OU SIMILAIRE (NOTAMMENT, SANS LIMITATIONS, LA PERTE DE DONNÉES, INFORMATIONS, REVENUS, BÉNÉFICES OU ACTIVITÉ) DÉCOULANT OU EN RAPPORT AVEC L'UTILISATION OU L'INCAPACITÉ À UTILISER LE PRODUIT, TOUTE DOCUMENTATION OU LOGICIEL L'ACCOMPAGNANT AINSI QUE TOUT BIEN OU SERVICE FOURNI SOUMIS À CETTE GARANTIE, QUE CE SOIT PAR CONTRAT, PAR UN DOMMAGE (Y COMPRIS LA NÉGLIGENCE), LA RESPONSABILITÉ CIVILE OU AUTRE HYPOTHÈSE MÊME SI SYNOLOGY A ÉTÉ AVERTI DE L'ÉVENTUALITÉ DE TELS DOMMAGES.

4.3 Limites de responsabilité. LA RESPONSABILITÉ DE SYNOLOGY ET DE SES FOURNISSEURS DÉCOULANT DE OU EN RAPPORT AVEC L'UTILISATION OU L'INCAPACITÉ À UTILISER LE PRODUIT, TOUTE DOCUMENTATION OU TOUT LOGICIEL L'ACCOMPAGNANT AINSI QUE TOUT BIEN OU SERVICE FOURNI SOUMIS À CETTE GARANTIE SE LIMITE AU MONTANT EFFECTIF PAYÉ PAR LE CLIENT POUR LE PRODUIT QUEL QUE SOIT LE MONTANT DES DOMMAGES IMPLIQUÉS OU LE CONTRAT QUI S'Y RAPPORTE, LE DÉLIT (Y COMPRIS LA NÉGLIGENCE), LA STRICTE RESPONSABILITÉ OU AUTRE HYPOTHÈSE. L'exclusion précédente de certains types de dommages et limitations de responsabilités s'appliquera dans toute la mesure permise par la législation applicable. Les lois en vigueur dans certains états/juridictions n'autorisent pas l'exclusion ou la limitation de certains types de dommages. Dans la mesure où ces réglementations s'appliquent à ce Produit, les exclusions et limites susmentionnées peuvent ne pas s'appliquer au Client.

Section 5. Divers

5.1 Droits propriétaires. Le Produit ainsi que tout Logiciel et toute documentation l'accompagnant fournis avec le Produit incluent des droits propriétaires et intellectuels de Synology et de ses concédants de licences et fournisseurs tiers. Synology détient et se réserve tous les droits et intérêts sur les droits de propriété intellectuelle du Produit, et aucun titre ni propriété d'un quelconque droit de propriété intellectuelle vis-à-vis du Produit, de toute documentation ou de tout logiciel l'accompagnant et tout autre bien fourni soumis à cette Garantie n'est transféré au Client aux termes de cette Garantie. Le Client (a) respectera les termes et conditions du contrat de licence de l'utilisateur final accompagnant tout Logiciel fourni par Synology ou par un distributeur ou revendeur Synology agréé ; et (b) ne tentera pas d'effectuer des opérations de rétro-ingénierie sur le Produit ou composant en question ou le Logiciel qui l'accompagne, ni ne tentera de commettre des malversations, d'entraver ou violer tout droit de propriété intellectuelle de Synology.

5.2 Attribution. Le Client ne transférera aucun de ses droits aux termes de cette garantie directement, par le biais de la loi ou autrement, sans le consentement écrit préalable de Synology.

5.3 Aucune clause supplémentaire. Sauf dans les cas explicitement autorisés par cette Garantie, aucune des parties ne sera soumise et chaque partie objecte spécifiquement à des termes, conditions ou autres dispositions entrant en contradiction avec les dispositions de cette Garantie octroyée par l'autre partie dans toute commande, réception, acceptation, confirmation, correspondance ou autrement, sauf si chaque partie donne spécifiquement son accord pour ladite disposition par écrit. Par ailleurs, si la présente Garantie entre en contradiction avec des termes ou conditions de tout autre contrat auquel les parties sont soumises vis-à-vis du Produit, alors cette Garantie prévaudra, sauf contrat faisant spécifiquement mention des sections de cette Garantie qu'il remplace.

5.4 Loi en vigueur. Sauf interdiction explicite par la loi locale, la présente garantie est régie par les lois de l'État de Washington, États-Unis, pour les Clients résidant aux États-Unis ; et par les lois de la république de Chine (Taiwan) pour les Clients ne résidant pas aux États-Unis, à l'exclusion des dispositions relatives aux conflits de lois. La Convention des Nations unies de 1980 portant sur les contrats de vente internationale de marchandises ou toute autre loi succédant n'est pas applicable.

5.5 Résolution des litiges. Tout litige, toute controverse ou toute réclamation découlant de ou en relation avec les présents Garantie, Produit ou services fournis par Synology, concernant le Produit ou la relation existant entre les Clients résidant aux États-Unis et Synology sera résolu(e) exclusivement et de manière définitive au terme d'un arbitrage soumis aux réglementations commerciales actuelles de l'American Arbitration Association, sous réserve des dispositions mentionnées ci-après. L'arbitrage sera mené devant un seul arbitre et se limitera uniquement aux controverses entre le Client et Synology. L'arbitrage, en tout ou en partie, ne sera consolidé par aucun autre arbitrage et ne sera pas mené sur la base d'une action collective. L'arbitrage aura lieu à King County, Washington, États-Unis d'Amérique, par soumission de documents, par téléphone, en ligne ou en personne tel que l'arbitre l'aura déterminé à la demande des parties. La partie gagnante dans tout arbitrage ou toute action judiciaire ayant lieu aux États-Unis ou à l'extérieur devra récupérer tous les coûts et frais d'avocats, y compris les frais d'arbitrage pris en charge par la partie gagnante. Toute décision rendue dans de telles procédures d'arbitrage sera finale et irrévocable pour les parties, et le jugement peut être déclaré dans n'importe quel tribunal de juridiction compétente. Le Client comprend que, en l'absence de cette disposition, il aurait le droit de plaider les litiges, controverses ou réclamations dans une cour, y compris le droit de plaider les réclamations sur la base d'une action collective, et qu'il renonce expressément et en connaissance de cause à ces droits et qu'il est d'accord pour résoudre tout différend par le biais d'un arbitrage irrévocable, conformément aux dispositions de cette Section 5.5. Pour les Clients ne résidant pas aux États-Unis, tout différend, toute controverse ou toute réclamation énoncés dans cette section devra être résolu(e) au terme d'un arbitrage mené par trois arbitres neutres, en accord avec les procédures de la loi d'arbitrage de la R.D.C. Loi sur l'Arbitrage et réglementations en vigueur. L'arbitrage devra se tenir à Taipei, Taiwan, république de Chine (R.D.C.) et les procédures d'arbitrage devront être menées en anglais ou, si les deux parties sont d'accord, en chinois mandarin. La décision de l'arbitrage doit être finale et irrévocable pour les parties et peut être appliquée par n'importe quelle cour de justice ayant juridiction. Aucune clause figurant dans cette Section ne doit être prise

en considération dans le but d'interdire ou d'opposer des restrictions à Synology dans le cadre d'une demande d'injonction ou autres droits d'actions et recours analogues légaux ou d'équité de la part de Synology pour toute rupture effective ou présagée de toute disposition de la présente Garantie en rapport avec les droits de propriété intellectuelle de Synology.

5.6 Frais d'avocats. Dans le contexte d'un arbitrage, d'une médiation ou de tout autre recours ou procédure visant à faire respecter les droits et recours soumis par la présente Garantie, la partie gagnante bénéficiera d'un juste recouvrement des frais d'avocat, en plus de tout autre recours dont elle peut bénéficier.

5.7 Restrictions en matière d'exportation. Vous reconnaissez que le Produit est soumis aux restrictions d'exportation en vigueur aux États-Unis. Vous respecterez toutes les lois et réglementations en vigueur s'appliquant au Produit, y compris, sans limitation, à la réglementation régissant les exportations aux États-Unis.

5.8 Divisibilité. Si un tribunal compétent détermine qu'une des dispositions de cette Garantie est non valide, illégale ou non applicable, les clauses restantes demeurent pleinement en vigueur et conservent tous leurs effets.

5.9 Accord bilatéral parfait. La présente Garantie constitue la totalité du contrat et remplace tout contrat préalable entre Synology et le Client, en rapport avec le sujet en question. Aucun amendement, modification ou désistement des dispositions de la présente Garantie ne sera valide, à moins de stipulation contraire formulée par écrit et signée par la partie liée par la présente.

5.10 Paiement et résiliation du Service Garantie étendue Plus. (a) Après vérification du bon de commande par Synology, le Client paiera immédiatement tous les frais et taxes. Synology se réserve le droit de refuser de fournir le Service Garantie étendue Plus à un Client qui n'est pas éligible ou qui est en dessous de l'âge légal. (b) Un Client qui n'a pas utilisé le Service Garantie étendue Plus dans les trente (30) jours suivant l'achat du Produit peut soumettre une demande de résiliation par le biais d'un ticket d'assistance technique dans les trente (30) jours suivant l'achat.

FCC Declaration of Conformity

This device complies with Part 15 of the FCC Rules. Operation is subject to the following two conditions: (1) this device may not cause harmful interference, and (2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

この装置は、クラス B 機器です。この装置は、住宅環境で使用することを目的 としていますが、この装置がラジオやテレビジョン受信機に近接して使用され ると、受信障害を引き起こすことがあります。

取扱説明書に従って正しい取り扱いをして下さい。

VCCI — B



Declaration Letter of REACH & RoHS Compliance

About REACH

In June 2007, the European Union Regulation (EC) 1907/2006 concerning the Registration, Evaluation, Authorization and Restriction of Chemicals (REACH) was first released. Under this Regulation, manufacturers are required to gather information on the properties of their chemical substances, which will allow their safe handling, and to register the information to European Chemicals Agency (ECHA). The aim is to improve the protection of human health and the environment through the better and earlier identification of the intrinsic properties of chemical substances.

About RoHS

RoHS Directive (EU Directive 2002/95/EC) was issued in 2002, restricted the use of the six chemicals lead, cadmium, mercury, and hexavalent chromium, as well as flame retardants polybrominated biphenyls (PBBs) and polybrominated diphenyl ethers (PBDEs). Under this directive, manufacturers are required to replace these chemicals in their products with less hazardous alternatives.

Then RoHS 2.0 (Directive 2011/65/EU) has replaced Directive 2002/95/EC since January 3, 2013. In 2015, EU commission publishes Directive (EU) 2015/863 to amend Annex II to EU RoHS 2 (Directive 2011/65/EU) to add 4 phthalates (DEHP, BBP, DBP and DIBP) onto the list of restricted substances from 22 July 2019.

REACH and RoHS Compliance

Synology meets all requirements of the REACH Regulation and is compliant to all implemented RoHS type regulations worldwide. To the best of Synology's knowledge, all Synology products in production (including finished



products, spare parts, and packaging materials) are in compliance with the requirements of the Regulation and/or Directives. Synology continues to monitor, influence, and develop our processes to comply with any proposed changes to the Regulation and/or Directives.